Gre.mag

n°52

MARS AVRIL 2025

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE GRENOBLE

Mieux se loger, mieux vivre

Gre. sommaire

N° 52 MARS - AVRIL 2025

ILS-ELLES FONT L'ACTU P. 04
Stéphène Jourdain • Francis Boyer• Loren 6 • Baptiste Pollier • Anna Lavédrine

LES ACTUALITÉS P. 06
Le Planning familial veille sur l'IVG • GrenobLE LE LAB ? Vous allez l'adorer ! • Au plus près de l'Afghanistan • L'égalité au rapport • Soleils radieux • Changer les règles…

L'ACTU EN IMAGES P. 12

DÉCODAGE P. 14
Le centenaire de la tour Perret • Sorties des classes • Le Donut pour les nuls…

DOSSIER 20
Mieux se loger, mieux vivre

REPORTAGE P. 26
Le Printemps du Livre

LES QUARTIERS P. 28
Au Local investit l'EVS • Activités à foison pour les aîné-es • Pierre Gaudu, parenthèse tropicale • Accès aux droits, la Caravane passe • Bienvenue aux familles…

CULTURES ET SPORTS P. 38
Chorégraphies minérales • Une bibliothèque d'images • Case redépart • Les Griffonnes s'envolent vers l'élite…

ZOOM SUR P. 42
Le Muséum : 250 ans d'histoires naturelles

LE SAVIEZ-VOUS ? P. 44
Le Fort Rabot, sentinelle de Grenoble

EN PRATIQUE P. 45
Rentrée scolaire 2025 : inscriptions mode d'emploi • Recensement : on compte sur nous !

LE PORTRAIT P. 47
Denis Cœur

LES RENDEZ-VOUS P. 48

10

© Auriane Poillet

© AMMG_19Fi_943

14

© Jean-Sébastien Faure

© Auriane Poillet

32

47

© Auriane Poillet

Photos, vidéos, interviews… **plus d'infos sur Gremag.fr**

3 questions à Éric Piolle

Ce numéro a pour thème principal le logement. N'exclure personne du logement, qu'est-ce que cela signifie pour vous ?
Cela signifie créer du logement social, encore et toujours. Aujourd'hui, seul un demandeur sur cinq obtient un logement social. Nous prévoyons une part de logement social dans toutes nos opérations d'urbanisme, notamment à Bouchayer-Viallet, à la Presqu'île et dans le quartier Flaubert, pour favoriser la mixité sociale de ces nouveaux quartiers. Par ailleurs, nous rénovons l'existant dans les quartiers de La Villeneuve et du Village Olympique, avec une vision de long terme dans le choix des matériaux et des isolants. Nous prévenons aussi le mal-logement : le permis de louer que nous avons institué s'inscrit dans cette logique en chassant du marché les habitats insalubres. L'encadrement des loyers qui est désormais en place permet quant à lui de limiter les abus constatés concernant certains loyers très élevés. La ville et le CCAS s'engagent aussi au quotidien contre la précarité énergétique et en proposant des aides aux locataires et propriétaires en difficulté. Et parce que trop de personnes, en particulier des familles avec enfants, se trouvent en situation de rue, nous complétons les dispositifs insuffisants de l'État en finançant 340 places de logement d'urgence supplémentaires dont 100 sont en cours de déploiement.

La bibliothèque sportive Chantal-Mauduit a subi un grave incendie la nuit du 18 au 19 février. Quel a été votre sentiment ?
Nous avions inauguré il y a à peine deux mois cet équipement sportif et culturel, ce lieu de partage pour toutes et pour tous près de deux écoles, au carrefour de deux quartiers, Mistral et les Eaux-Claires. Quand nous avons appris cette attaque, cet incendie, le sentiment qui a prédominé était l'écœurement. Mettre à mal une bibliothèque, c'est menacer le service public, c'est intimider toutes celles et ceux qui fréquentent, qui font vivre ce lieu d'émancipation. C'est aux agentes et agents de l'équipement, aux associations, aux habitant-es de ces quartiers que je pense, ainsi qu'aux secours et aux services municipaux qui se sont immédiatement mobilisés. En rendant inutilisable cet équipement, c'est aux habitantes et habitants que les auteurs de cet acte criminel s'en sont pris. J'ai été ému d'entendre les réactions des riverain-es. Ils s'étaient déjà approprié le lieu. Un rassemblement spontané s'est d'ailleurs réuni le lendemain devant le bâtiment. Nous mettons tout en œuvre pour garantir la continuité de ce service public essentiel.

© Sylvain Frappat

Les droits fondamentaux peuvent régresser partout, à tout moment, et très vite.

La place des femmes sera aussi au cœur de ce printemps, n'est-ce pas ?
Mars est un mois traditionnellement lié aux droits des femmes. Jusqu'au 20 avril, la Maison internationale de Grenoble a choisi de focaliser son attention sur l'Afghanistan, où la moitié de la population est tout simplement effacée et silenciée en raison de son genre. Nous projetons aussi d'inaugurer prochainement une place à la mémoire de Mahsa Amini, morte en Iran sous les coups des policiers pour avoir porté son voile de façon non conforme. Ces faits lointains ne doivent pas nous faire oublier que les droits fondamentaux peuvent régresser partout, à tout moment, et très vite. Le Printemps du Livre lui-même valorisera divers auteurs et autrices comme Lola Lafon, Maylis de Kerangal et Titiou Lecoq. Nous valoriserons enfin pendant tout le mois de mars la présence des femmes dans l'espace public, en attendant l'ouverture en juin prochain de la bibliothèque Gisèle-Halimi place Saint-Bruno.

Journal de la Ville de Grenoble/Direction de la communication et de l'animation – Hôtel de Ville - 11, boulevard Jean-Pain BP 1066 38021 Grenoble Cedex 1
Directeur de la publication (responsable juridique) : Éric Piolle
Responsables de la rédaction : Laurie Chambon, Isabelle Touchard
Rédacteur en chef adjoint et secrétaire de rédaction : Richard Gonzalez
Ont collaboré à ce numéro : Annabel Brot, Alice Colmart, Adeline Charvet, Anna Figari, Richard Gonzalez, Gilles Peissel, Auriane Poillet, Frédéric Sougey
Photographes : Jean-Sébastien Faure, Sylvain Frappat, Auriane Poillet, Mathieu Nigay, Antoine Julien, Sophie Boegly/musée d'Orsay, Archives Municipales et Métropolitaines de Grenoble, Magali Laroche - Un toit pour tous, Anna Prokulevicz, Actes Sud, Rita Scaglia, Lynn S.K, Pauline Clair, Mr Tan & Co, Angelo Alibert, Musée de Grenoble / Cliché Jean-Luc Lacroix, Christophe Raynaud de Lage, Tristan Dubois, Émile Duchemin

Illustrateurs et illustratrices : Gilbert Bouchard, Atelier de Lily, Nathalie Le Meur, Thomas Sturm
Photo de couverture : Auriane Poillet
Iconographe : Nathalie Couvat-Javelot
Création graphique : Hervé Frumy et Olivier Monnier
Mise en page : Olivier Monnier
Gravure : Trium
Impression : Imprimerie Despesse
Pour joindre la rédaction : 04 76 76 11 48 – courriel : journal.ville@grenoble.fr

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont aidé-es à réaliser ce numéro et notamment : Stéphène Jourdain, Francis Boyer, Loren 6, Baptiste Pollier, Marine Bourgeois, Champignon Magazine, Denis Cœur, Pierre Gaudu, Marie-Laure Brun

Ce magazine est imprimé sur du papier certifié PEFC, dans une entreprise disposant d'un certificat de chaîne de contrôle PEFC et labellisée Imprim'Vert.
La fabrication puis l'impression du papier participent à la gestion durable des forêts (respect des fonctions environnementales, économiques et sociales de ces forêts).
Magazine composé en typographie Open Source – Tirage : 25 000 exemplaires. Dépôt légal à parution –

À mots ouverts

Directrice du Centre des Arts du Récit depuis septembre 2021, Stéphène Jourdain est portée par « *le goût de la littérature, de la langue et de la rencontre* ». Grenobloise d'origine, elle a travaillé comme journaliste puis dans l'édition à Paris, s'est investie dans la communication et la médiation du spectacle vivant, et a même publié plusieurs romans introspectifs qui interrogent notre rapport au monde.
Elle développe à présent « *un projet enrichissant et inspirant qui se concentre sur le récit : une forme d'une simplicité extrême et en même temps très puissante, qui fait voyager, crée du lien, du sens, de l'imaginaire !* ». Dans sa programmation, elle s'attache à « *faire entendre les nouvelles voix qui nous parlent d'aujourd'hui, avec une attention particulière portée à l'importance de la langue dans la construction de son identité* ». En mai, le festival des Arts du Récit déroulera ainsi beaucoup de propositions évoquant l'histoire de « *personnes à cheval sur deux cultures* » comme *Ah ! Les jolies colonies* de Ben Amidou au Prunier Sauvage ou *Parabolers*, un spectacle musical en créole et français au Théâtre Sainte-Marie-d'en-Bas. ■
Annabel Brot

© Mathieu Nigay

Stéphène Jourdain

© Brigitte Designolle

Francis Boyer

Créer, soigner, s'engager

À 25 ans, Francis Boyer cumule plusieurs casquettes. Ce jeune médecin généraliste est également responsable d'éducation populaire au sein de SOS Racisme Grenoble, il nourrit une passion pour le VTT, le fusain… et surtout pour la capitale des Alpes. Tombé sous le charme de la ville dès son arrivée en 2017, il a multiplié les initiatives pour la mettre en valeur. La dernière en date ? Un concours photo qui invitait les habitant-es à découvrir les richesses des musées de Grenoble. « *Ils et elles devaient prendre une photo dans l'un d'entre eux*, explique-t-il. *Des lots comme des cartes postales illustrant les musées ou encore des albums photos des alentours de Grenoble ont ensuite été offerts aux participant-es.* »
Aujourd'hui, Francis Boyer envisage de lancer une seconde édition de son concours photo. Porté par ses nombreux combats, il compte aussi mettre en place des ateliers d'éducation populaire, ainsi que des rencontres littéraires autour de son futur livre, *Le Passeur des plaies*. « *Ce livre explore les injonctions auxquelles les patient-es sont confronté-es à l'hôpital, en fonction de leur niveau social, et comment ces différences influencent leur prise en charge.* » ■
Alice Colmart

L'instinct présent

Autrice, compositrice et interprète, Loren 6 a débuté dans la musique en publiant des reprises guitares-voix sur sa chaîne Youtube quand elle était ado. Depuis, elle a fait un petit bout de chemin !
Elle est passée à la composition MAO (Musique Assistée par Ordinateur) car « *les sonorités électro suscitent en moi davantage d'effluves créatifs* », tout en développant une écriture sensible, intuitive et très personnelle. Amoureuse des « *artistes sincères qui véhiculent de l'émotion* », de Jacques Brel au rappeur Laylow en passant par Dalida, elle signe en effet des morceaux « *intimes et instinctifs, qui sont souvent écrits dans l'instant en mode one shot* ».
Après un premier album, *Calypso*, en décembre 2023, elle sort *C'est pas des larmes, c'est des gouttes* le 18 avril. Un EP six titres qu'elle définit comme un « *mi-cuit entre rap et pop avec de nouvelles thématiques plus positives, une pointe d'humour et la question de la féminité en toile de fond* ». Rendez-vous au festival Magic Bus le 19 avril pour le découvrir en live. ■ Annabel Brot
https://linktr.ee/loren_6

© Jean-Sébastien Faure

Loren 6

© Jean-Sébastien Faure

Baptiste Pollier

Épatant expat'

Quand il commence le football américain à 21 ans, cet ancien handballeur ne se doute certainement pas que le ballon ovale va le conduire outre-atlantique seulement quelques années plus tard pour jouer devant plus de 20 000 personnes.

Et voilà pourtant le Grenoblois désormais domicilié au Canada et membre de l'équipe de Toronto, championne en titre. « *J'ai l'impression d'être dans un rêve* », sourit Baptiste Pollier, de passage quelques mois à Grenoble avant le début de la prochaine saison.

« *J'ai commencé à jouer avec les Centaures sur le tard, parce que mon père faisait du football américain plus jeune et que je voulais essayer. Après très peu de temps s'est présentée l'opportunité d'intégrer une université au Canada, à Ottawa, grâce au président du club grenoblois.* »

Après une petite phase de réflexion, Baptiste a franchi le pas. « *C'était une occasion unique, l'opportunité d'une vie. Je ne regrette pas. Après trois saisons, j'ai pu passer pro avec Toronto.* » Son objectif est de se faire une place dans son équipe et de s'imposer dans le championnat canadien, le deuxième meilleur du monde derrière la prestigieuse NFL. ■ Frédéric Sougey

À maux couverts

À 85 ans, Anna Lavédrine est un modèle d'engagement solidaire. Née en Italie, elle arrive à Grenoble avec l'homme qui deviendra ici son mari. Dès lors, elle apprend le français, reprend un parcours universitaire, élève ses enfants et enseigne l'italien à l'Université. En 1984, à la suite d'un drame personnel, elle se tourne vers l'association Accueil SDF. « *Pour oublier ma douleur, j'avais besoin d'être au contact de personnes qui vivaient des choses difficiles.* » Bénévole, elle distribue alors des petits-déjeuners aux personnes démunies et, très vite, approche divers travailleurs sociaux et travailleuses sociales. « *Je voulais comprendre les mécanismes qui conduisent à des situations de précarité matérielle ou psychique.* » De rencontres en formations, Anna acquiert l'expérience qui lui permet de devenir présidente de l'association à partir des années 2000. Désormais, chaque jour, elle offre avec ses équipes des repas ou encore des colis alimentaires à « *des jeunes, des seniors, des familles ou encore des travailleurs et travailleuses précaires. Il y a 20 ans, les publics étaient beaucoup moins variés.* » ■ Alice Colmart

Accueil SDF : 4bis, rue du Vieux-Temple - 04 76 42 75 31

© Jean-Sébastien Faure

Anna Lavédrine

© Auriane Poillet

FEMMES

Le planning familial veille sur l'IVG

2025 marque les 50 ans de la loi Veil autorisant l'avortement en France. À cette occasion, nous poussons la porte du centre de santé sexuelle du Planning familial de Grenoble Gambetta, le plus ancien de l'Hexagone.

On entre dans un bel immeuble ancien, sans affichage particulier. Discrétion oblige. Au cinquième étage, c'est ici le premier centre de santé du Planning familial à avoir ouvert en France. Depuis 1961, une équipe de travailleuses sociales et de soignantes engagées reçoit les femmes qui souhaitent de l'aide pour leur contraception, pour une interruption volontaire de grossesse (IVG) ou face à une situation conjugale difficile. Au départ, quelques médecins s'étaient rassemblés pour aider à la contraception alors qu'elle n'était pas encore en libre accès, puis le Mouvement s'est engagé pour le droit à l'IVG, d'abord illégalement pendant quelques années, puis se positionnant au fur et à mesure sur l'ensemble de la vie affective et sexuelle (contraception, dépistage IST, parcours LGBTQIA+, violences conjugales, etc.).

50 ans après la loi Veil

Cinquante ans après la loi Veil votée en 1975 pour autoriser l'avortement, le Planning de l'Isère, avec sept centres, dont deux à Grenoble, accompagne les IVG réalisées en centre hospitalier. La structure s'efforce aussi de former, d'informer et d'accompagner les femmes, notamment là où il y a peu d'offre de soins. Selon le baromètre Ifop, 9 personnes sur 10 relèvent au moins un frein pour accéder à une IVG en France. Il s'agit le plus souvent de l'inégale couverture du territoire (hôpitaux surchargés, accès aux transports, déserts médicaux…) et du temps d'attente. Au Planning de Grenoble, des « créneaux d'urgence IVG » sont prévus chaque semaine.

Un texte qui a évolué

« *La loi Veil était un texte assez restrictif. Il est devenu ce qu'il est aujourd'hui, par exemple avec le retrait de la notion de « détresse » pour avorter en 2014, parce que des personnes ont continué à se battre* », explique Léa Mugnier, co-présidente de l'association. « *Célébrer la loi Veil, c'est important, mais le risque est d'oublier qu'elle est en danger.* » Elle fait référence à l'inquiétude face aux baisses de subventions de certaines collectivités territoriales et à l'extension de la prime Ségur (prime à verser aux personnels de la santé et du social). Pour la première fois en 60 ans, l'association se demande si elle pourra continuer. ■ Adeline Charvet

HANDICAP

Les échecs pour mater les troubles autistiques

Depuis 2023, le club de l'Échiquier Grenoblois s'engage auprès d'un public porteur de troubles du spectre autistique.

Les bienfaits de la pratique des échecs pour les personnes atteintes d'autisme sont avérés depuis plusieurs années. La Fédération Française de la discipline (FFE) a d'ailleurs mis en place un programme dédié, « Infinite », que l'Échiquier a décidé de déployer localement.
« *Nous avons mis en œuvre depuis maintenant deux ans plusieurs actions*, détaille Frédéric Chomier, le président de l'association. *En coopération avec l'association grenobloise À Fleur de Peau, nous avons lancé une activité loisirs à destination d'un public jeune. En plus, nous avons des interventions hebdomadaires au restaurant l'Atypik qui emploie des serveurs autistes, là sur un public adulte.* »
Des actions qui ont valu à l'Échiquier, qui emploie par ailleurs une animatrice elle-même porteuse de troubles du spectre autistique, plusieurs récompenses au niveau national. « *L'une des belles récompenses est que certains ont même franchi le cap et viennent désormais au club pour jouer. Des études ont montré que sur le plan cognitif, la pratique des échecs aide à la concentration. Mais on cherche aussi à développer un vrai aspect social, à créer du lien. C'est là qu'on peut apporter quelque chose. Des deux côtés d'ailleurs, en combattant certaines idées reçues. Aujourd'hui, on a même des jeunes qui participent à des compétitions. C'est une vraie réussite.* » ■ Frédéric Sougey

© Sylvain Frappat

©Jean-Sébastien Faure

© Auriane Poillet

AMÉNAGEMENT

GrenobLE LAB ? Vous allez l'adorer !

On peut passer devant sans la voir. La rue Voltaire abrite l'ancienne chapelle de l'Adoration qui a récemment fait l'objet d'un appel à projet Gren' de Projets, organisé par la Ville de Grenoble. L'association GrenobLE LAB, dont les locaux sont mitoyens, a été désignée lauréate.

Cette pépinière de projets d'artisanat et de design à impact positif sur l'environnement projette de déplacer ses activités et de les développer au sein de la chapelle de l'Adoration, futur tiers-lieu. La structure se laisse environ un an pour collecter des fonds, déposer le permis de construire et effectuer les travaux estimés à 1 million d'euros via la création d'une société à mission. Quelques mois de plus seront nécessaires pour rénover la nef qui deviendra un lieu destiné à recevoir du public pour des expositions, des showrooms ou encore des installations de « design vivant ».

Un lieu ouvert

Le projet rassemble une vingtaine de porteurs et de porteuses de projets, dont des associations du quartier comme le Centre International de Musiques Nomades ou Hang'Art. « *Autrefois, ce lieu servait au quartier et à la communauté. Ça reste ouvert* », précisent les cofondatrices de GrenobLE LAB Fabienne Warin et Delphine Cartier-Millon. « *On travaille sur l'optimisation des locaux, des ressources et du chauffage. On se partage par exemple les espaces en fonction de la préparation des événements prévus par les porteurs, comme le salon 2 Tonnes 50 ou le festival Détours de Babel. On va aussi essayer de s'enrichir des autres expériences de Gren' de Projets, comme pour le Couvent des Minimes, l'Orangerie ou la Villa Clément.* » ■

Auriane Poillet

grenoblelab.com - Gren' de Projets est un dispositif de la Ville de Grenoble ayant pour objectif la valorisation des bâtiments patrimoniaux emblématiques par la publication d'appels à projet et l'accompagnement de leur réalisation.

LIEN SOCIAL

Partagez la table !

Si les aîné-es sont leur public principal, saviez-vous que certains restaurants d'établissements municipaux sont ouverts à tout le monde ? C'est le cas des Restaurants intergénérationnels Ninon-Vallin et Geneviève-Laroque, les Résidences autonomie Saint-Laurent, Montesquieu, Alpins et Le Lac ainsi que la Maison des Habitant-es Bois-d'Artas. Selon les lieux, les restaurants sont ouverts trois à cinq jours par semaine et proposent des tarifs calculés en fonction du revenu fiscal de l'usager ou de l'usagère. Ces espaces conviviaux permettent aux publics, jeunes et moins jeunes, de se croiser pour partager un repas équilibré et de qualité, concocté par la Cuisine centrale de la Ville de Grenoble. Chaque lieu propose aussi selon les envies des repas à thème, des repas festifs réguliers et des activités gratuites pour prolonger la visite l'après-midi avec des ateliers gym, poterie, jeux ou des sorties de proximité. ■ AP

Pour déjeuner dans les restaurants intergénérationnels, inscrivez-vous directement auprès du restaurant de votre choix.

© Auriane Poillet

INTERNATIONAL

Au plus près de l'Afghanistan

Initialement prévu pour un mois, le « Mois de l'Afghanistan » multiplie son format par deux en étendant son programme de conférences, de débats et de rencontres, du 10 mars au 30 avril 2025.

En mettant doublement le projecteur sur la situation des femmes et des jeunes filles afghanes, la Maison Internationale Grenoble (MIG), organisatrice de l'événement avec Amnesty International et Humacoop-Amel France, redit « *son soutien [à leur égard] et sa vocation de faire connaître aux Grenoblois et aux Grenobloises toutes les cultures du monde* », souligne Sandrine Trigeassou, responsable de la MIG depuis 2024. Soutien aux Afghans qui depuis l'arrivée des Talibans à Kaboul en août 2021, se sont vu « *imposer des restrictions draconiennes et subissent des répressions extrêmes et de graves violations des droits humains ; encore plus draconiennes sont celles faites aux femmes et aux filles visant, semble-t-il, à les effacer totalement de la sphère publique* », alerte Amnesty International. Soutien aussi à des jeunes femmes, étudiantes à Grenoble qui se sont battues pour sauver leur famille menacée de mort, aux associations grenobloises à l'image d'Ensemble pour l'Afghanistan (EPA) qui, depuis 2003, conduit un programme d'aide à la petite enfance dans la province de Kaboul.

Partager les trésors de la culture afghane

À Grenoble, où pourtant la communauté afghane n'est pas énorme, les dernières années avaient déjà vu éclore toute une myriade de conférences et d'expositions. Ainsi qu'une bourse pour les étudiant-es en exil, lancée par la Fondation de l'Université Grenoble Alpes (UGA).
En intitulant l'événement « Au-delà du silence, témoigner, résister, créer », et en prolongeant sa durée, la Maison Internationale Grenoble nous donnera le temps d'écouter et de partager les trésors (méconnus) de la culture afghane autour de l'alimentation (des spécialités seront proposées dans les cantines scolaires), du cricket qui, bien plus qu'un sport national, est un symbole de résistance et de résilience, et de broderies d'art à nulle autre pareilles. De manière à tisser des liens, au-delà du silence… ■ Anna Figari

Conférences, débats, exposition textile *Keep your eye on the planet* née d'une collaboration entre Pascale Goldeberg et des brodeuses afghanes (vernissage le 13 mars à la Mig), projections de films au cinéma Le Méliès, cours de couture (à la Maison de la Couture) et démonstrations de cricket au parc Paul-Mistral : tout l'agenda est à retrouver sur grenoble.fr

© Auriane Poillet

ARCHI

Une partie de l'Hôtel de Ville classée !

La Commission nationale du patrimoine et de l'architecture, rattachée au ministère de la Culture, l'a décidé : plusieurs parties du bâtiment de la mairie de Grenoble sont désormais classées au titre des Monuments Historiques. Ce classement concerne les façades, les toitures, les marches et les galeries périphériques extérieures, le rez-de-chaussée supérieur (sauf la salle du conseil municipal, qui n'a pu être rénovée à l'identique), les galeries périphériques des halls d'honneur et d'accueil des publics, et enfin le grand escalier du hall d'honneur. Selon le ministère de la Culture, « *cette œuvre majeure de l'architecte Maurice Novarina, en collaboration avec Jean Prouvé et Joseph-André Motte, constitue un exemple remarquable d'œuvre d'art totale pour l'architecture édilitaire du milieu du XX^e siècle (…)* ». La Ville a été félicitée pour son approche globale de la restauration du patrimoine, incluant la tour Perret, la rénovation du parc Paul-Mistral, les sculptures urbaines et le label Ville d'Art et d'Histoire notamment. Grâce à ce classement, la Ville de Grenoble va pouvoir obtenir des subventions pour la rénovation de l'Hôtel de Ville. ■ RG

© Alain Fischer

SEXISME

L'égalité au rapport

La Ville de Grenoble agit pour l'égalité femmes-hommes et les droits des personnes LGBT. Aperçu de son dernier rapport sur le sujet à travers deux exemples : les équipes qui encadrent les clubs sportifs sensibilisées au sexisme et un index de l'égalité professionnelle à la Ville très positif.

La Ville de Grenoble a lancé un projet d'envergure en 2023-2024 pour soutenir la pratique sportive des femmes et des filles. Les responsables, éducateurs, éducatrices et bénévoles des associations et des clubs sportifs et les agent-es de la Direction des Sports de la Ville en lien avec les publics ont été sensibilisés et formés aux enjeux des VSS. Aussi, une large campagne de communication a balisé les lieux sportifs avec des affiches où figurent les joueurs et les joueuses des Brûleurs de Loups avec des slogans du type « *Les violences sexistes et sexuelles dans le sport, c'est carton rouge* ». C'est ici l'une des actions phares présentées dans le dernier « *rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes, les genres et les sexualités (2023-2024)* » de la Ville.

Bonne note pour l'égalité professionnelle

Une autre action notable de ce rapport touche au rôle d'employeuse de la Ville. Tel que le prévoit la loi de 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique, la Ville de Grenoble a réalisé son index de l'égalité professionnelle. Il est calculé selon plusieurs critères : l'écart global de rémunération entre les femmes et les hommes parmi les fonctionnaires et parmi les contractuel-les, l'écart du taux d'avancement de grade entre les femmes et les hommes et enfin la répartition par genre des dix plus hautes rémunérations. Le score de la Ville de Grenoble pour l'année 2023 est de 98/100. ■ Adeline Charvet

ⓘ rapport à télécharger sur grenoble.fr
Deux conférences à l'Hôtel de Ville : le 11 mars (18 h 30) avec William Acker sur « l'antitsiganisme », le 18 mars (18 h 30) avec Douce Dibondo sur la « charge raciale ». Entrée libre. Lire aussi l'interview des deux conférenciers sur le Web.

SOCIAL

J'irai dormir chez vous

Les Bureaux du Cœur proposent d'utiliser les locaux professionnels, le soir et le week-end, pour accueillir des personnes sans-abri.

Offrir temporairement un refuge à une personne qui en a besoin. Voici l'engagement qu'ont pris CROS et Insight Outside, deux entreprises de l'agglomération grenobloise. « *Depuis 2023, cinq personnes en situation de précarité ont été accueillies dans leurs locaux grâce aux Bureaux du Cœur* », explique Paul Bolardi, porte-parole de l'association créée à Nantes en 2020.

Bureaux le jour, refuges la nuit

Le concept ? Les structures nommées « hôtes » aménagent un espace pour leur « invité-e » dans leurs bureaux. Cette personne a ainsi accès à un lit de camp, à une chauffeuse ou à un casier de rangement pendant 3 à 6 mois. « *Cet espace leur fournit un répit en dehors des heures de bureau, de 18h à 8h.* » En plus de leur accueil aux Bureaux du Cœur, les personnes sont accompagnées sur le plan professionnel. « *À Grenoble, des chantiers d'insertion ou encore le Secours Catholique nous ont mis en lien avec les invité-és.* » Très souvent, ce dispositif agit comme un tremplin vers la réinsertion. « *Plus de 3 invité-es sur 4 ont amélioré leur situation après l'accueil, en trouvant un logement ou un travail.* » L'association cherche de nouvelles entreprises prêtes à s'engager. À l'échelle nationale, 250 organismes français ont déjà rejoint le projet. ■ Alice Colmart

© Bureaux des cœur

ÉVÉNEMENT

Soleils radieux

Du 11 avril au 6 juillet 2025, le musée de Grenoble accueille *Les Soleils, jardin du Petit Gennevilliers*, une œuvre majeure du peintre Gustave Caillebotte.

Ce prêt exceptionnel du musée d'Orsay s'inscrit dans le cadre de son programme « 100 œuvres qui racontent le climat ». Une initiative nationale qui met en lumière la relation entre l'art, la nature et les enjeux environnementaux de notre époque grâce à un ensemble de pièces exceptionnelles sélectionnées pour fédérer autour de la biodiversité. Comme les plantes disséminent leurs graines, elles vont à la rencontre des publics dans toute la France. Majestueuse et lumineuse, la toile qui fait escale au musée de Grenoble a été réalisée vers 1885 et résonne avec les tableaux impressionnistes et postimpressionnistes de la collection, notamment ceux de Claude Monet ou Georgette Agutte. Symboles de résilience et de détermination, les tournesols qui s'épanouissent au premier plan sont aussi une invitation à s'engager pour un avenir plus durable… ■ Annabel Brot

Du 11 avril au 6 juillet 2025 au musée de Grenoble. Tous les jours, sauf mardi, de 10h à 18h30. Entrée libre et gratuite. Infos : museedegrenoble.fr

© Sophie Boegly/musée d'Orsay

TÉLÉ

Cuisine Ouverte de passage à Grenoble

© Auriane Poillet

Le chef Mory Sacko était présent à Grenoble début février pour le tournage de son émission Cuisine Ouverte diffusée sur France 3. À cette occasion, sur l'emblématique passerelle Saint-Laurent, il a revisité un plat du chef du restaurant gastronomique grenoblois Fantin-Latour, Stéphane Froidevaux. Son potage « en superposition » à base de chou et de noix de Grenoble accompagné d'une tartine à l'huile de noix, crème de shiitaké et zeste de citron vert était aux yeux du chef étoilé révélé au public par l'émission Top Chef « *la promesse d'une promenade en sous-bois* ». Le Grenoblois a acquiescé : « *La nature à Grenoble est très présente.* » Afin de revisiter ce plat, Mory Sacko a invité la comédienne et chanteuse Charlotte Dhenaux dans sa cuisine à ciel ouvert pour une émission (évidemment) autour de la noix de Grenoble. Cette fois, en plus des noix, il propose des tartines à base de pommes, cidre, jus de pomme et sirop d'érable. Mais il faudra attendre la diffusion de cette émission grenobloise pour en découvrir la recette complète. À voir d'ici le mois de juin ! ■ Auriane Poillet

REMUE-MÉNINGES

Changer les règles

Collectif et innovant, le projet Napkins fait le pari de créer des serviettes hygiéniques écologiques et accessibles à toutes.

© Antoine Julien / Grenoble INP - Pagora

Les protections périodiques actuellement disponibles sur le marché posent de sérieux problèmes environnementaux puisque la majorité de leurs composants sont issus du pétrole. Dans le même temps, 500 millions de femmes dans le monde n'ont pas accès à des protections hygiéniques sûres et abordables. « *Le défi consiste à réduire l'empreinte environnementale avec un produit composé uniquement de matériaux biosourcés 100 % biodégradables dont la fabrication est peu coûteuse*, résume Cécile Sillard, ingénieure et coordinatrice du projet. *Notre idée est de travailler sur l'utilisation d'un seul matériau pour les différentes couches de la serviette : un matériau naturel et végétal disponible localement comme le bananier en Afrique, le lin en Europe, le bambou en Asie…* »
Le projet Napkins a débuté en janvier 2025. Pendant quatre ans, il réunit le LGP2, le CEMEF des Mines de Paris, le laboratoire 3SR et le LERMAB de Nancy. « *Chacun-e apporte son expertise et ses compétences pour explorer différentes solutions, simplifier les procédés de fabrication et les rendre adaptables à divers matériaux.* » Il s'inscrit aussi dans une démarche de science ouverte. En effet, les chercheurs et chercheuses ont choisi de ne pas déposer de brevet et de partager librement leurs résultats au fur et à mesure de l'avancée des travaux pour « *créer de la connaissance et contribuer à la diminution de la précarité menstruelle* ».
Annabel Brot

lgp2.grenoble-inp.fr

ÉNERGIE

Du soleil en plus dans nos réseaux

En partenariat avec l'entreprise Energ'y Citoyennes, Grenoble Alpes Métropole installe 1 500 m² de panneaux solaires sur le toit du Grand Marché des Alpes (le MIN de Grenoble). En 2025, la Métropole dispose de 13 installations photovoltaïques sur son parc, soit 6 945 m² de panneaux solaires. À terme, elle vise 35 000 m² d'installations et prévoit qu'en 2030, 35 % de l'énergie sur le territoire sera renouvelable. Rappelons que Grenoble Alpes Métropole accompagne également l'installation de panneaux photovoltaïques chez les particuliers et les professionnel-les. IT

télex

Chantiers jeunes

Vous avez entre 16 et 20 ans et souhaitez vous investir pendant les vacances de printemps ? Les chantiers jeunes sont là pour ça ! La Ville propose des missions diverses du 22 au 26 avril prochain, indemnisées à hauteur de 105 €. Une belle façon de concilier utilité et découvertes !
Infos : grenoble.fr

Don d'arbres

Pour la 5e année, la Ville offre de jeunes plants d'arbres d'essences locales, d'ombrage et fruitiers. L'opération est ouverte à toutes et à tous, propriétaires et gestionnaires fonciers sur Grenoble. Il suffit de choisir sur une liste les arbres à récupérer en fin d'année pour les planter soi-même, avec tous les conseils nécessaires pour mener à bien son projet. Les inscriptions sont ouvertes du 24 mars au 14 juillet 2025.
Infos : grenoble.fr

Accès aux soins

Afin d'améliorer l'accès aux soins du plus grand nombre, la Ville de Grenoble propose une mutuelle communale en partenariat avec la mutuelle locale Entrenous, pour une couverture santé fiable et de qualité, à des tarifs avantageux. Et c'est accessible à toutes les personnes qui vivent, étudient, travaillent à Grenoble. Quatre réunions publiques d'information sont organisées ce mois de mars.
Infos : agenda gremag.fr

Biennale Experimenta
Pléonexie, spectacle son et lumières du collectif COIN au Grand Marché des Alpes (MIN).
8 février 2025.

© Auriane Poillet

l'avez-vous vu ?

© Jean-Sébastien Faure

Nuit de la Lecture

Visite guidée à la lampe de poche de la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine.
19 janvier 2025.

© Sylvain Frappat

Les 10 ans de la Belle Electrique

Collaborations inédites entre artistes locaux. Avec notamment le DJ Bei Tres.
11 janvier 2025.

© Sylvain Frappat

Chantier de la tour Perret

Intervention d'une grue de 80 mètres de haut, permettant de monter un échafaudage avec des poutres en acier IPN.
12 février 2025.

PATRIMOINE

1925-2025 : un siècle d'hydroélectricité à Grenoble

En 1925, l'Exposition internationale de la houille blanche et du tourisme de Grenoble se tenait sous le regard bienveillant de la tour Perret. Un siècle plus tard, cet événement dédié à la force hydraulique est célébré par la Ville. Une programmation riche et variée fait dialoguer l'histoire, le patrimoine et la transition énergétique en cours.

C'était il y a cent ans. Le 21 mai 1925, l'Exposition internationale de la houille blanche et du tourisme ouvrait ses portes pour faire de Grenoble la capitale de l'hydroélectricité. Témoignage du dynamisme industriel du bassin grenoblois et de ses montagnes, cette manifestation a attiré plus d'un million de personnes, accueillies dès l'entrée par la tour Perret.
Un siècle plus tard, jour pour jour, la Ville de Grenoble souhaite célébrer cet héritage. Le 21 mai 2025 sera donc une journée de commémorations festives organisée autour de la nouvelle aire de jeux, en cours d'aménagement au pied de la tour. Une turbine hydraulique Pelton, utilisée dans les centrales hydroélectriques et prêtée par General Electric Hydro France, sera exposée, alors qu'une bâche géante viendra habiller l'échafaudage de la tour pour signaler l'événement. Conférence et visite du chantier sont également au programme.

© AMMG_19Fi_943

Un patrimoine historique et culturel unique

Au-delà de cette date symbolique, le centenaire de l'exposition de 1925 est aussi célébré tout au long de l'année 2025. L'association Hydro 21, qui réunit de nombreux industriels, entreprises et laboratoires de recherche impliqués dans la filière hydroélectrique, mobilise l'ensemble des acteurs du territoire, dont la Ville, pour proposer des animations pour tous et toutes. Expositions, conférences et autres visites de sites vont se succéder pour valoriser ce patrimoine historique et culturel lié à la houille blanche, mais également pour montrer le rôle essentiel de cette énergie dans la transition énergétique.
Enfin, le projet pédagogique « La tour Perret se raconte » se poursuit auprès des scolaires, avec quatorze nouvelles classes, de l'élémentaire au supérieur, engagées cette année. En sept ans, cette opération a concerné les trois quarts des écoles de la ville. Un succès qui sera couronné par la publication d'un cahier d'activités, aux éditions Glénat, lors des Journées européennes du patrimoine de septembre. ■ Gilles Peissel

En savoir plus : centenairehydro2025.org et grenoble.fr/tourperret

Une aire de jeux monumentale au parc Paul-Mistral !

Les travaux ont commencé en janvier. Cet espace a été conçu sur le thème de l'eau et de l'énergie hydraulique. Du toboggan « conduite forcée » jusqu'au tourniquet en forme de turbine et au brumisateur évoquant les nuages, tout a été pensé pour éduquer en s'amusant. Les jeux présenteront différents degrés de difficulté et seront accessibles aux enfants atteints de handicaps physiques et psychiques. Ils viendront s'insérer dans un écrin paysager inspiré des vallées alpines, avec reliefs et plantations. Ce projet s'inscrit dans le Plan Guide de réaménagement du parc Paul-Mistral. ■

DÉMARCHES

Vos obligations avant travaux

Tout projet de démolition, construction, modifications extérieures sur un immeuble, une maison, un commerce, un local est soumis à une demande d'autorisation. Différents types d'autorisation existent selon les travaux à mener : permis de construire, déclaration préalable (DP) ou autorisation préalable (AP). Dans le site patrimonial remarquable situé dans le centre ancien de Grenoble, les règles sont plus exigeantes en raison des enjeux de préservation. L'autorisation d'urbanisme est alors soumise à l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

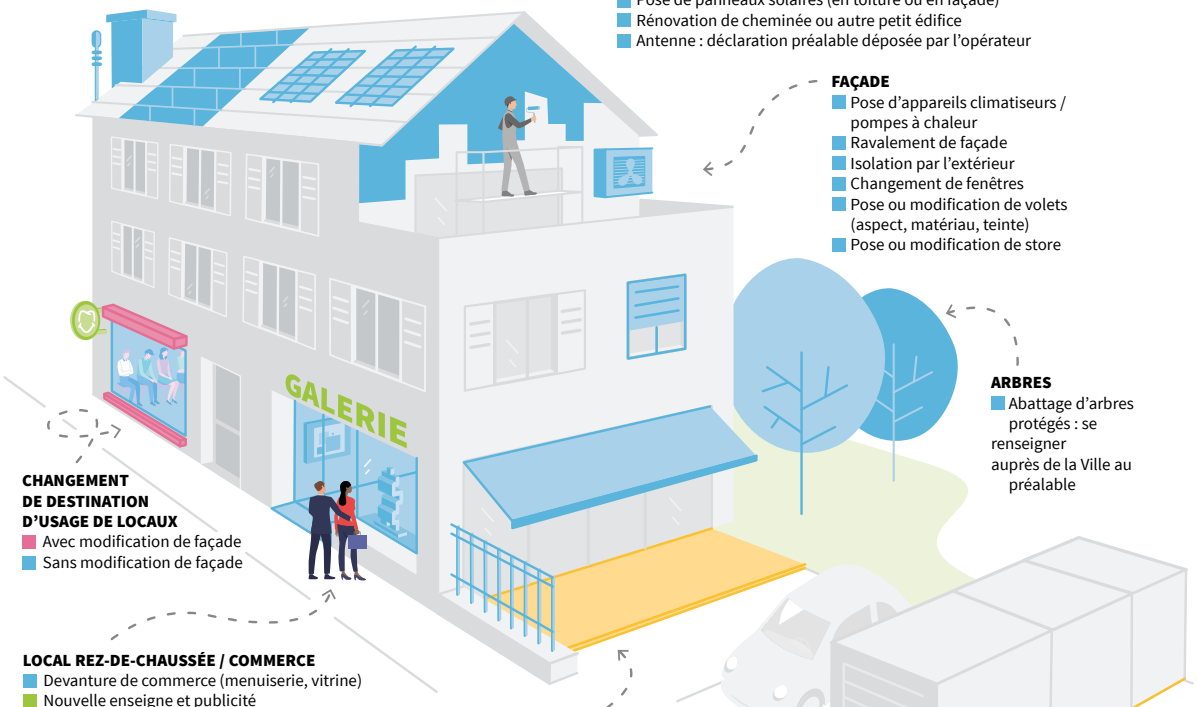

TOITURE
- Changement de revêtement de surface
- Pose de panneaux solaires (en toiture ou en façade)
- Rénovation de cheminée ou autre petit édifice
- Antenne : déclaration préalable déposée par l'opérateur

FAÇADE
- Pose d'appareils climatiseurs / pompes à chaleur
- Ravalement de façade
- Isolation par l'extérieur
- Changement de fenêtres
- Pose ou modification de volets (aspect, matériau, teinte)
- Pose ou modification de store

ARBRES
- Abattage d'arbres protégés : se renseigner auprès de la Ville au préalable

CHANGEMENT DE DESTINATION D'USAGE DE LOCAUX
- Avec modification de façade
- Sans modification de façade

LOCAL REZ-DE-CHAUSSÉE / COMMERCE
- Devanture de commerce (menuiserie, vitrine)
- Nouvelle enseigne et publicité

Autorisation de travaux pour Etablissement Recevant du Public (ERP) : se renseigner auprès de la Ville

EXTÉRIEUR
- Clôture sur rue ou entre deux propriétés privées
- Réalisation d'une terrasse au sol : formalité seulement en site patrimoine remarquable

Création de places de stationnement : sans formalité

ANNEXES
- < 5m² : aucune formalité sauf en site patrimoine remarquable
- < 20m² : Déclaration préalable
- > 20m² : Permis

Au-delà des autorisations d'urbanisme gérées par la commune, certains projets peuvent également nécessiter des autorisations de la part de la Métropole.

La Ville de Grenoble vous renseigne sur toutes ces démarches.

Par téléphone au **04 76 76 39 62**, lors des permanences les mardis et jeudis de 8h30 à 12h.

Ou par formulaire sur le site de la Ville de Grenoble

LÉGENDES

Trois types d'autorisation d'urbanisme :
- Permis
- DP = Déclaration préalable
- AP = Autorisation préalable
- Particularités pour le SPR (Site Patrimoine Remarquable)

© Thomas Sturm

DÉCRYPTER

© Sylvain Frappat

ÉDUCATION

Sorties des classes

Dans une vingtaine d'écoles à Grenoble, on va à « l'école dehors ». Une matinée par semaine, les enfants ont classe dans un parc ou un bois pour aborder les maths, le français, l'histoire ou la biologie.

Ce matin, le cours de géométrie est sorti de ses murs, les enfants aussi. L'école se fait dehors, et la consigne est donnée : construire un cube en 3D avec des branches et des brindilles. Voilà l'occasion d'expérimenter ce que représente ce volume. Nous sommes à « l'école dehors », une formule pratiquée une demi-journée par semaine dans une vingtaine d'écoles à Grenoble, qu'il pleuve ou que le soleil brille (hors grands vents) depuis quatre ans. Ici, toutes les matières du programme sont abordées, de la maternelle au CM2. La démarche a germé autour des confinements liés au Covid-19, époque où pour éviter le contact entre les enfants, les équipes enseignantes ont dû innover et se sont mises à faire classe dehors.

Le sous-bois devient familier

L'idée est de faire classe dans un coin de nature, un parc ou un bois à proximité de l'école, et qu'il devienne aussi familier que la salle de classe. L'habitude se crée au fil des semaines. Les insectes ne sont plus inquiétants, on essaie de marcher pieds nus et les vers de terre que certains enfants prenaient pour des serpents peuvent tranquillement être pris dans la main.

Respecter les lieux

Le terrain éducatif est idéal. On apprend à respecter le lieu et ce qui y vit. En arrivant, les enfants regardent où s'installer, sont sensibilisés au fait que ce coin de nature les accueille, et lorsqu'ils repartent, il doit avoir été respecté. C'est aussi l'occasion de connaître un environnement naturel en ville : si un écureuil passe, on parle des habitudes de ce mammifère.

Une démarche soutenue

La Ville de Grenoble a fait le choix de soutenir cette démarche aussi encouragée par le ministère de l'Éducation nationale. Avec les éducateurs et éducatrices à l'environnement de Jeunes et Nature, elle accompagne au démarrage les enseignant-es d'une vingtaine de classes. Quand c'est nécessaire, la Ville fournit du matériel - des bottes et des combinaisons de neige - pour les enfants car la sortie doit rester un plaisir. Elle offre également une formation aux Atsem pour les impliquer davantage et veille à la bonne cohabitation dans ces lieux publics. ■

Adeline Charvet

ESPACE PUBLIC

Femmes au fronton

Elles sont Résistantes, ouvrière engagée dans les usines d'armement, personnage de la commedia dell'arte, héroïne de bande dessinée, photographe ou avocate. Elles ? Ces femmes de renom ou de l'Histoire, sorties de notre imaginaire ou de notre quotidien, donnent désormais leur nom aux bibliothèques de Grenoble. Les bibliothèques Mimi-Mingat-Lerme (Abbaye-les-Bains), Les Munitionnettes (Alliance), Colombine (Arlequin), Mafalda (Jardin de Ville), Vivian-Maier (Teisseire-Malherbe) et Gisèle-Halimi (Saint-Bruno) sont désormais à la page. Et comme un bonheur ne vient jamais seul, tout le mois de mars leur rend hommage avec bal populaire, spectacles de théâtre, contes, histoires et projection. Ce cycle s'ouvre par une conférence, « Visibiliser les femmes dans l'espace public », par Myriam Houssay-Holzschuch, professeure de géographie à l'Université Grenoble-Alpes. ■ IT

Programme complet sur bm-grenoble.fr

© Sylvain Frappat

SOCIAL

Des ambitions pour tous les jeunes

Associations, entreprises et acteurs publics grenoblois s'associent pour porter le dispositif « Ambition Jeunesse ». Des actions contre la précarité des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans, et contre le déterminisme social.

L'initiative « Ambition Jeunesse » compte infléchir la tendance selon laquelle un jeune issu d'un milieu défavorisé a beaucoup de chances de quitter tôt l'école, et peu de trouver un travail. Initiée par des chefs d'entreprise qui ont fondé l'Institut Break Poverty, elle a pris place en 2023 à Grenoble où la pauvreté concerne un jeune de moins de trente ans sur trois.

Diagnostic des besoins prioritaires

Portée par la Ville de Grenoble et soutenue par d'autres acteurs publics, l'initiative réunit entreprises et associations. Le projet est qu'ensemble, ils participent à prévenir la précarité des 0-25 ans. S'appuyant sur un diagnostic des besoins sociaux prioritaires du territoire, les interventions s'organisent à différentes étapes de la jeunesse : auprès de la petite enfance sur le langage et la gestion des écrans, et en lien avec les parents, auprès des élèves des collèges et des lycées pour éviter le décrochage scolaire et auprès des jeunes adultes pour agir sur leur insertion professionnelle en facilitant l'accès à un premier emploi.

Entreprises et associations ensemble

Mme Ruetabaga, Pangolin, Coup de Pouce, ViensVoirMonTaf, Article 1, Alyl, Uni(e-s)verselles et la Mutualité Française Isère : ces huit associations ont été retenues pour décliner ces axes concrets contre le « déterminisme social ». Elles avancent depuis septembre dernier avec dix-huit entreprises du territoire qui les soutiennent par du mécénat financier et des actions concrètes comme l'accueil de jeunes en stage de 3e ou en stage d'immersion avant un recrutement, et en organisant des ateliers avec des témoignages partagés. ■ Adeline Charvet

En savoir plus : ambitionjeunesse.org

FINANCES

Quel budget pour les collectivités ?

Le projet de loi de finances 2025 a été élaboré dans un contexte national totalement inédit : crise des finances publiques, déficit très élevé, dissolution et absence de majorité à l'Assemblée nationale... Il vient d'être adopté après une séquence où se sont succédés nombre de débats à l'automne 2024, et l'adoption d'une « loi spéciale » permettant la perception de l'impôt et le fonctionnement minimal des services publics. Ce texte marque des choix inquiétants, en particulier en matière de justice sociale et environnementale.
Quelles sont toutes ces mesures financières qui impactent les collectivités ? Que contient la loi de finance 2025 ? Quelles conséquences pour les services publics locaux ? Comment maintenir une politique de transition ambitieuse et juste ? Comment préparer l'avenir à Grenoble ?
Ces question seront abordées avec Olivier Landel, directeur général de l'agence France Locale et ex- délégué général de France urbaine, Laurence Comparat du collectif Nos Services Publics et Vincent Fristot, adjoint aux finances à la Ville de Grenoble. ■

Les enjeux du budget 2025 des collectivités, lundi 10 mars, 18h-20h, salon de réception de l'Hôtel de Ville.

TRANSITION

Le Donut pour les nuls

Régulièrement, et en particulier dans le cadre de Grenoble 2040, Gre.mag va vous proposer de goûter au... Donut !

Imaginé par l'économiste Kate Raworth, le Donut reprend la forme du célèbre beignet pour représenter graphiquement notre espace environnemental et social. Soit les limites à ne pas dépasser pour préserver les conditions de vie des êtres humains, et un plancher social en dessous duquel une partie de la population ne peut pas satisfaire ses besoins fondamentaux. Dit autrement, le Donut nous sert à visualiser une économie repensée pour parvenir à répondre aux besoins humains de base et préserver l'environnement.
Car l'enjeu pour nos sociétés modernes est d'essayer de se maintenir autant que possible entre plancher et plafond pour limiter les impacts négatifs de nos modes de vie sur la planète, tout en s'assurant que tout le monde puisse satisfaire ses besoins sociaux vitaux. Cet espace idéal à atteindre représente l'espace écologiquement sûr pour la Terre et socialement juste pour les êtres humains.

Limites à ne pas dépasser
Depuis 2022, la Ville de Grenoble a choisi de s'appuyer sur cette théorie du Donut. Le Donut sert à la fois de boussole pour la collectivité (en définissant des objectifs environnementaux et sociaux), et d'outil concret pour analyser les impacts de l'action communale. Il aide à mettre en place des projets qui respectent l'équilibre entre la préservation de la planète et la satisfaction des besoins fondamentaux des habitant-es.
Le Donut est utile pour représenter les signes de dépassement des limites sociales et planétaires (en rouge sur notre dessin), en se basant sur des exemples. Sur notre Donut, pour comprendre, nous avons choisi de montrer l'exemple des mobilités. ■ IT

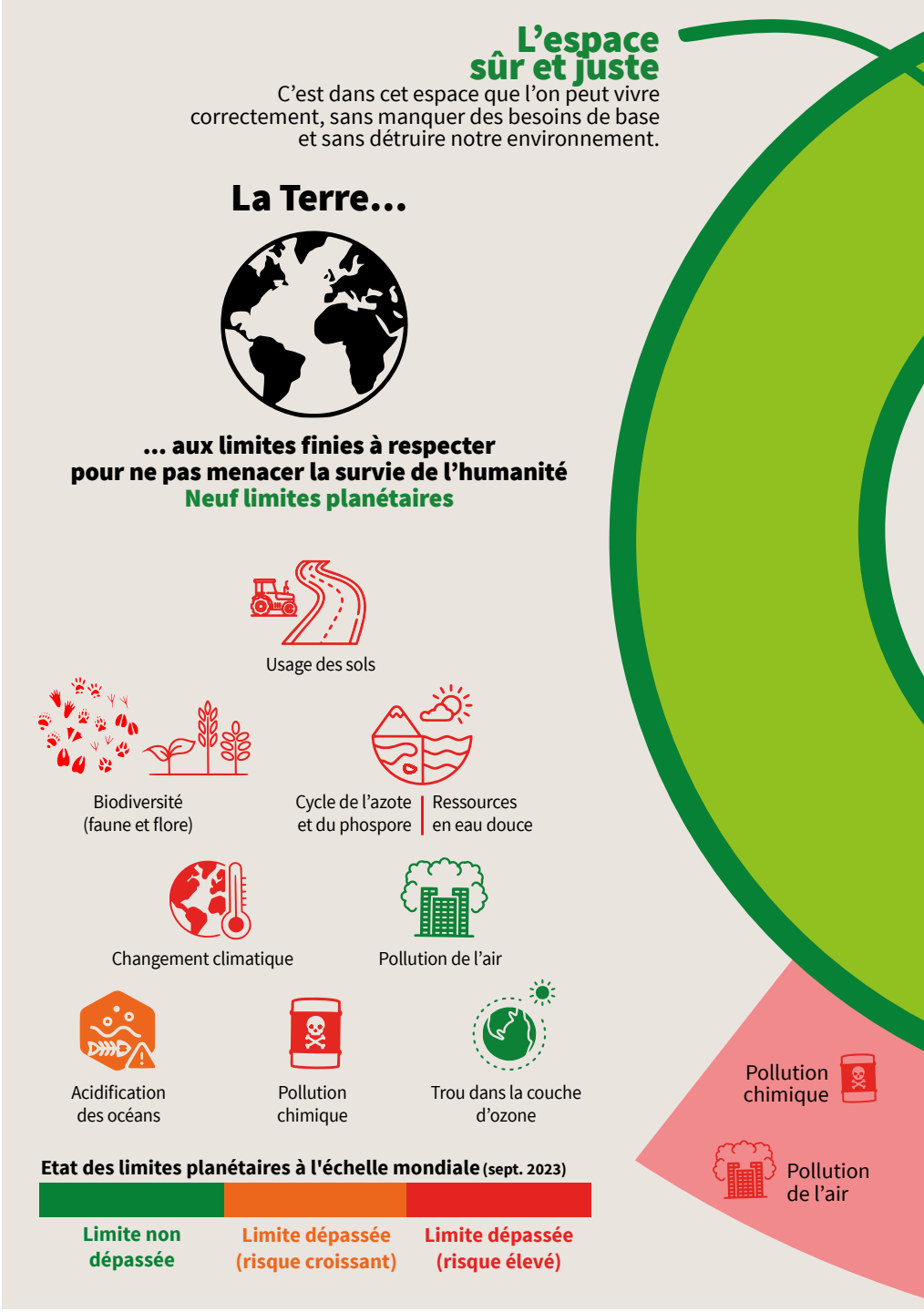

GRENOBLE 2040

Le plafond environnemental

Le cercle extérieur représente les limites planétaires à ne pas dépasser : ressources en eau douce, qualité des sols, biodiversité…

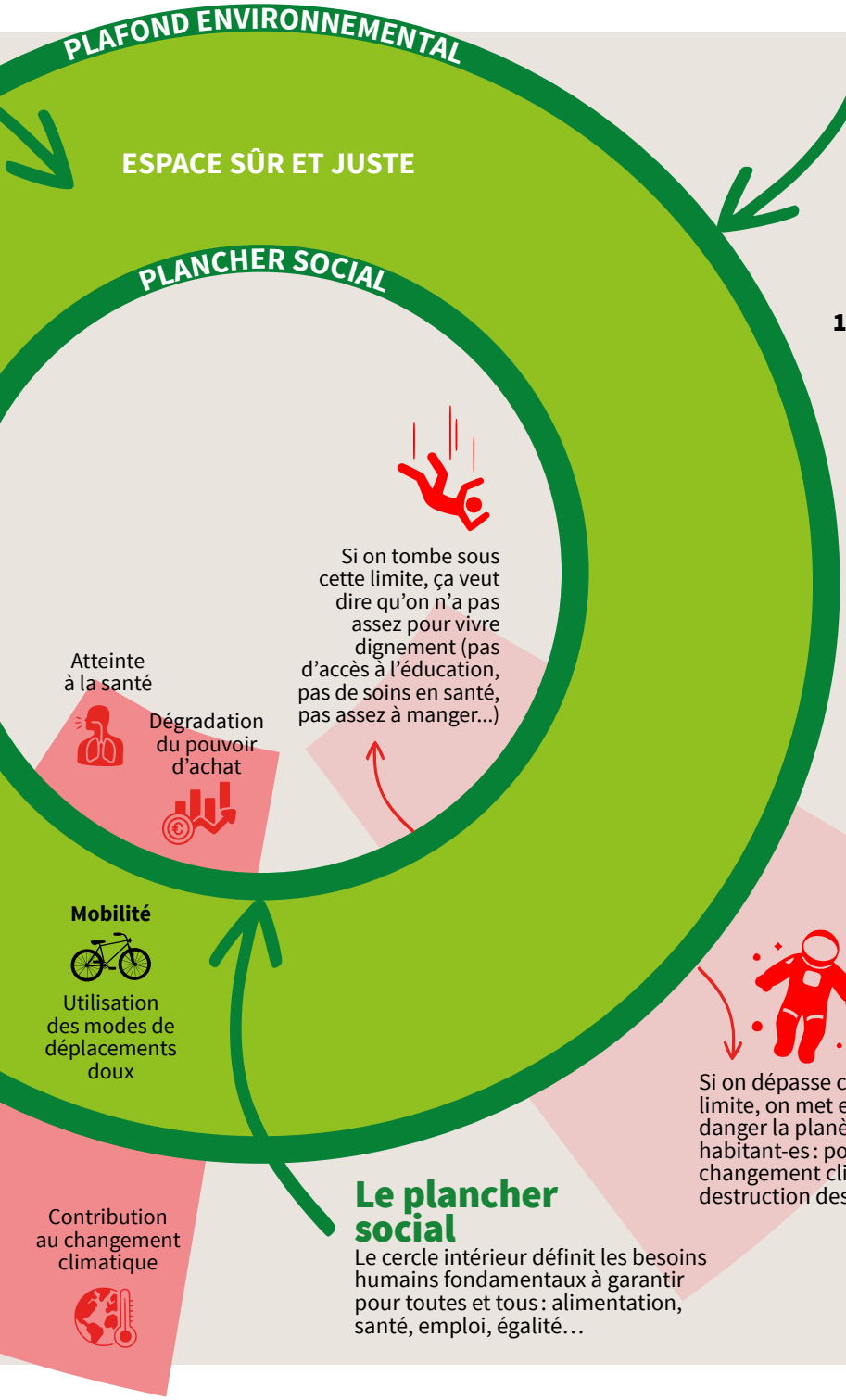

Le plancher social

Le cercle intérieur définit les besoins humains fondamentaux à garantir pour toutes et tous : alimentation, santé, emploi, égalité…

Les humains…

12 besoins de base que tout le monde devrait pouvoir satisfaire

© Nathalie Le Meur

le dossier

Mieux se loger, mieux vivre

©Sylvain Frappat

Mieux se loger, mieux vivre

Les crises sociales et environnementales bouleversent nos vies à bien des égards et ont des répercussions fortes sur la capacité à se loger décemment. Permis de louer, encadrement des loyers, rénovations thermiques, lutte contre la vacance et bien sûr construction de logements sociaux : la Ville de Grenoble et ses partenaires se mobilisent pour inventer une ville plus solidaire, à la fois agréable, hospitalière et résiliente.

Une enquête d'Annabel Brot

Se loger est essentiel, c'est même un droit fondamental reconnu par le Conseil constitutionnel depuis 1998. Parallèlement, le logement constitue le premier poste de dépenses des ménages. « *Dans certaines villes, un tri de la population se fait par le prix. À Grenoble, ce n'est pas notre optique. On veut créer les conditions pour n'exclure personne* », souligne Nicolas Beron-Perez, conseiller municipal délégué au logement.

Une ville hospitalière

Pour mettre en œuvre ce principe d'hospitalité inconditionnelle, développer le logement social est le principal levier actionné par la Ville. De 2014 à 2024, il est passé de 21,7 à 24,9 %, avec un objectif de 30 % en 2030. « *Peu importe le taux imposé par la loi, on juge qu'il en faut plus. Seule une demande sur cinq aboutit : il y a un vrai besoin !* » Pour cela, la Ville s'appuie sur les grandes opérations de construction et d'aménagement qu'elle pilote (Bouchayer-Viallet, Presqu'île, Flaubert, Blanche-Monnier…) avec 40 % de logement social imposé à chaque fois. L'obligation d'un taux de logements locatifs sociaux conforte cette dynamique dans les autes quartiers de la ville. Selon les secteurs, il peut atteindre 45 % afin de rééquilibrer l'offre et de renforcer la mixité sociale. « *Depuis dix ans, toutes les modifications apportées au PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) visent à favoriser le logement social.* »

© Auriane Poillet

De meilleures conditions de vie

La Ville s'applique aussi à améliorer la qualité de vie, notamment par la rénovation. Le grand projet de réhabilitation de la Villeneuve et du Village Olympique s'inscrit dans cette perspective. Elle déploie par ailleurs un large dispositif d'aide à l'habitat : lutte contre la précarité énergétique via le SLIME (Service Local d'Information à la Maîtrise de l'Énergie), soutien des locataires ou propriétaires occupant-es les plus modestes confronté-es à des difficultés pécuniaires par le Pôle d'Inclusion Financière, accompagnement des locataires en habitat insalubre par le service Hygiène et Santé…

Pour lutter contre l'habitat indigne, la municipalité a aussi mis en place le permis de louer en juillet 2024 sur deux quartiers spécifiques.

Construire l'avenir

Face à la crise environnementale, il faut enfin penser une ville adaptée aux conditions actuelles et qui répond aux enjeux du futur. Ceci grâce au développement d'opérations où la création de zones de fraîcheur et de biodiversité est une constante. Il s'agit aussi de construire des bâtiments mieux adaptés au réchauffement climatique et qui ne contribuent pas à son accélération : le projet ABC de la Presqu'île (bâtiment énergétique autonome) est en ce sens emblématique. Autre axe fort : privilégier les constructions réalisées à partir de matériaux naturels et sains, comme dans l'écoquartier Flaubert. Ce principe de résilience inspire la Charte de l'habitat et de la construction favorables à la santé. Publiée en 2023, elle décline un ensemble d'orientations afin que les habitant-es « *bénéficient de lieux de vie agréables et protégés des nuisances : pollutions, fortes chaleurs…* ». Ses préconisations prennent en compte les enjeux environnementaux : architecture bioclimatique, présence de la nature, mobilités douces… ■

Mieux se loger, mieux vivre

© Jean-Sébastien Faure

EN CHANTIER

Des quartiers qui se transforment

La Villeneuve et le Village Olympique font l'objet d'un ambitieux projet de renouvellement urbain (2018-2028) afin de renforcer le confort, l'accessibilité et l'isolation des logements comme des bâtiments.

Financé principalement par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, la Ville de Grenoble, les bailleurs sociaux et Grenoble Alpes Métropole, le projet s'appuie sur un budget de 257 millions d'euros, dont 48 % sont consacrés à la rénovation de l'habitat locatif, soit plus de 1 500 logements sociaux réhabilités.
Les principaux chantiers en cours concernent : 625 logements au Village Olympique, portant ainsi à 732 le nombre d'appartements rénovés soit la totalité du parc social d'habitation, et 361 logements à l'Arlequin. Les travaux ont pour objectif d'améliorer le confort et l'accessibilité mais aussi de réduire la consommation (eau, énergie) avec par exemple la pose de nouveaux volets, le remplacement des VMC, l'isolation des réseaux de chauffage, l'installation de WC avec réservoir double chasse… Cette réhabilitation massive prend également en compte les bâtiments, avec un renforcement systématique de leur efficacité énergétique, et les parties communes : amélioration de la sécurité incendie, de l'éclairage, remplacement des boîtes aux lettres ou fermeture de coursives selon les adresses.

Les habitant-es associé-es

Le projet concerne aussi des copropriétés mixtes (logements privés et sociaux). Dans le cadre du Plan de Sauvegarde de l'Arlequin, cinq d'entre elles (586 logements dont 236 sociaux) font l'objet d'une rénovation. Leurs habitant-es sont associé-es aux différentes phases du projet : définition des besoins, conception des travaux, choix des entreprises, etc. D'autres opérations portent sur l'espace public et les équipements : création d'une grande entrée sur le parc Jean-Verlhac, réaménagement de la crique centrale de La Villeneuve et de la place du Marché, rénovation du Patio et du lac… ■

INITIATIVE

Lutter contre l'habitat indigne

Le permis de louer a été mis en place par la Ville en juillet 2024. Il concerne deux quartiers, Saint-Laurent et Gabriel-Péri, retenus selon plusieurs critères : âge du bâti, transformation de galetas en habitation, nombre de procédures de police sanitaire… Pour garantir le fait que le logement satisfait aux critères de décence et n'est pas susceptible de porter atteinte à la sécurité des occupant-es, il prend en compte l'état de l'installation d'électricité et/ou de gaz, le risque d'exposition au plomb ou à l'amiante, ou encore la performance énergétique, et impose si besoin des travaux de mise en conformité aux propriétaires. Toute nouvelle mise en location dans les zones concernées est soumise à une demande d'autorisation préalable. ■

Infos : grenoble.fr

BON A SAVOIR

Des loyers mieux maîtrisés

Mis en œuvre le 20 janvier 2025 dans la métropole grenobloise, l'encadrement des loyers permet de limiter la hausse du prix à la location des logements du parc privé – et ainsi éviter les abus ! La mesure s'applique à tous les baux (renouvellements compris) signés à compter de cette date. Cette mesure est mise en place dans les secteurs où une forte tension sur le marché locatif a été constatée. À Grenoble, 63 % du territoire est concerné. En s'appuyant sur les études de l'Observatoire Local des Loyers (OLL), c'est désormais le préfet ou la préfète de l'Isère qui fixe chaque année le plafond maximum à ne pas dépasser. ■

grenoblealpesmetropole.fr

© Magali Laroche - Un toit pour tous

ASSOCIATION

Un logement pour se reconstruire

Un Toit Pour Tous met en œuvre des solutions d'hébergement à loyers très modérés. Sa marque de fabrique : rénover des habitations au sein de quartiers attractifs et accompagner ses locataires dans leur insertion.

« *L'association est née à Grenoble et ses fondamentaux n'ont pas changé depuis trente ans : développer des solutions pragmatiques et innovantes pour lutter contre le mal-logement qui ne cesse de s'accélérer* », souligne Antoine Lhuissier, directeur général.

Un Toit Pour Tous est un bailleur social (presque) comme les autres qui gère actuellement 800 logements à très bas loyers. Plus de 500 ont été achetés par l'association grâce à des financements publics et privés. Ils ont ensuite été réhabilités avec une attention toute particulière portée à l'isolation pour garantir une consommation d'énergie maîtrisée. Les autres appartements lui sont confiés pour la location sociale par des propriétaires privé-es qui, grâce au dispositif national Loc'Avantage, bénéficient d'une réduction d'impôt en louant à bas prix.

Mixité et solidarité

« *Nos logements se situent à 90 % en métropole, dont la moitié à Grenoble où les loyers sont les plus chers et où il y a de vrais besoins ! Ils sont répartis individuellement sur l'ensemble du territoire dans des environnements de mixité sociale offrant de réelles potentialités d'insertion : transports en commun, écoles, commerces…* »

En effet, Un Toit Pour Tous ne se contente pas d'œuvrer contre le mal-logement. « *Dignité, respect et solidarité sont le cœur de nos valeurs. Les personnes logées ont des parcours de vie difficiles : séparation, perte d'emploi, violences conjugales… Si retrouver un toit constitue un élément déterminant de leur reconstruction, un accompagnement est souvent nécessaire.* »

Pour cela, dix travailleurs sociaux et travailleuses sociales de l'association s'investissent auprès des ménages pour les aider dans leurs démarches : ouverture de droits, santé, dettes, titres de séjour…

L'association s'applique aussi à sensibiliser, interpeller et faire avancer les politiques publiques de manière positive avec l'organisation de débats, des publications autour du mal-logement, une présence active au sein des commissions dédiées au logement social… ■

SENSIBILISATION

Encourager la rénovation énergétique

Lancé par Grenoble Alpes Métropole, le programme « Mur Mur » aide les copropriétés à effectuer des travaux d'isolation. Ceci grâce à un financement pouvant aller jusqu'à 75 % du coût total pour les propriétaires occupant-es les plus modestes. Une aide municipale, s'adressant aux ménages à très faibles revenus, peut porter ce financement à 80 %. Pour soutenir le dispositif, la Ville a confié à l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) une double mission : identifier les copropriétés qui ont un potentiel de rénovation important et les inciter à intégrer le dispositif. Après une phase de diagnostic, l'ALEC animera des réunions d'information dans chaque secteur, au cœur des quartiers, entre le mois d'avril et la rentrée de septembre. ■

Mieux se loger, mieux vivre

© CCAS

DROITS FONDAMENTAUX

Une action renforcée

La Ville se mobilise pour les ménages en situation de grande précarité avec la création de cent nouvelles places d'hébergement d'urgence à Grenoble.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en Isère, seule une demande sur huit d'hébergement d'urgence aboutit, tandis qu'à Grenoble, 4 400 personnes (dont 940 mineur-es) sont privées de domicile, près d'un quart se déclarant sans abri ou en habitat de fortune : squat, bidonville…

Répondre à l'urgence

C'est l'État qui a la charge de l'hébergement d'urgence, qu'il coordonne et finance. À Grenoble, 230 places sont réparties dans des centres d'accueil ou d'hébergement et gérées par le CCAS. Pour compléter ce dispositif, la Ville a choisi dès 2023 de financer 240 places supplémentaires. Dans le cadre de son bouclier social et climatique, elle a intensifié son action à partir de septembre 2024 avec la création progressive de 100 nouvelles places pour atteindre l'objectif de la Ville fixé donc à 340 places. Le budget total mobilisé est de 1,7 million (+ 350 000 € pour les 100 nouvelles places).

La municipalité met à disposition une partie de son patrimoine immobilier : plus de 200 personnes sont ainsi logées dans des appartements répartis sur tout le territoire. La municipalité finance aussi des places en centre d'hébergement et soutient des dispositifs associatifs partenaires. Cette diversité de solutions permet de répondre aux besoins spécifiques des différents publics : personnes seules, couples sans enfant, familles…

Les personnes hébergées bénéficient d'une prise en charge globale du CCAS, avec un accompagnement adapté (information et orientation) pour l'accès aux droits, les soins, l'apprentissage du français, l'aide alimentaire, l'insertion professionnelle… ■

(Sources chiffres : Observatoire de l'Hébergement et du Logement / CCAS de Grenoble)

PROXIMITÉ

Bienvenue dans le futur !

Comment faire pour que les quartiers grenoblois répondent (aussi) aux enjeux de la santé ? C'est la question à laquelle Quartiers 2040 nous propose de réfléchir.

Engagée en faveur d'un habitat plus sain, la municipalité porte également, via la démarche Grenoble 2040, une réflexion prospective pour répondre aux enjeux sociétaux et climatiques du futur. Quartiers 2040 fait le lien entre les deux en adoptant une vision de proximité. Seize quartiers ont été observés sous l'angle de la santé : espaces verts, mobilité douce, zones de fraîcheur…

Du 24 mars au 27 avril, six expositions différentes s'installeront sur chacun des secteurs, dans les Maisons des Habitant-es et autres lieux de proximité.

Elles feront le bilan de ce qui a été observé, en mettant en avant des initiatives inspirantes qui permettront d'esquisser des pistes d'actions futures. Les habitant-es seront sollicité-es pour contribuer à une analyse plus sensible de leur quartier et proposer des transformations qui leur semblent souhaitables.

Pour affiner la démarche, un autre temps fort aura lieu en mai lors de la Biennale des Villes en transition. ■

l'interview

“Le logement social vit une crise sans précédent”

À quoi ressemble le parc français de logement social ?
Il représente 15 % du parc total et actuellement, 10 millions de personnes - soit 17 % de la population - en sont locataires. Il est le résultat de plus d'un siècle de construction, avec un pic dans les années 1970, puis un ralentissement qui s'est très fortement accentué ces dernières années ! En 2024, la production annuelle est passée sous la barre des 100 000, alors qu'elle était de 126 000 en 2016.

Comment expliquer cette chute spectaculaire ?
Plusieurs facteurs sont à prendre en compte : crise du Covid, guerre en Ukraine, hausse des taux d'intérêt… Par ailleurs, depuis 2018, l'État développe des politiques contre-productives. Ainsi la loi ELAN (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) soumet les bailleurs sociaux à des ponctions de l'État sur leurs recettes à hauteur de 1,3 milliard par an environ. Ceci restreint leur capacité à financer de nouveaux logements et explique en grande partie l'effondrement de la construction. D'autres mesures se sont par ailleurs avérées peu efficaces. Promulguée en 2000, la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) impose aux communes importantes un taux minimum de logements sociaux. Cependant, le dernier recensement de la Fondation pour le Logement des défavorisés pointe pas moins de 64 % de communes « hors-la-loi ».

Quelles en sont les conséquences ?
Le logement social vit une crise sans précédent. En effet, ce processus entraîne une pénurie. Or, celle-ci s'inscrit dans un contexte social difficile où la précarisation galopante se conjugue avec une crise du logement généralisée : hausse des loyers, des prix de l'immobilier, des expulsions… Si bien que le nombre de demandes explose et atteint aujourd'hui 2,7 millions : un record ! Dans le même temps, les attributions diminuent de manière significative : moins 10 % ces cinq dernières années. Le problème est accentué par le fait que le taux de rotation diminue dans le logement social. En raison de l'inaccessibilité croissante du parc privé, on reste plus longtemps dans le logement social. Il n'a plus sa fonction historique de « sas » dans un parcours résidentiel ascendant.

©Jean-Sébastien Faure

Marine Bourgeois

Politiste, spécialiste de l'action publique, des politiques urbaines et du logement social, Marine Bourgeois est maîtresse de conférences à l'IEP (Institut d'Études Politiques) de Grenoble et chercheuse au laboratoire de sciences sociales PACTE.

> “Le nombre de demandes explose en France : 2,7 millions”

> “Les ménages les plus modestes ont un délai d'attente plus important que les autres catégories de demandeurs”

Tout le monde a-t-il les mêmes chances d'accéder au logement social aujourd'hui ?
Non : il a tendance à exclure les plus défavorisé-es. Cette situation est systémique car les politiques encadrant l'attribution du logement social, comme la Loi Égalité et Citoyenneté de 2017, ont une lecture de la mixité sociale qui défavorise assez nettement certaines populations. Des recherches menées sur les politiques d'attribution révèlent un paradoxe : la notion de mixité sociale est utilisée pour favoriser les ménages dotés de ressources, au détriment des plus démunis, au nom d'une logique de « mixité par le haut ». Elle cristallise aussi des pratiques fondées sur le critère ethno-racial. Des études statistiques de l'INSEE montrent en effet que les ménages les plus modestes et/ou de nationalité non-européenne ont un délai d'attente plus important que les autres catégories de demandeurs à l'entrée du parc. ■ Propos recueillis par Annabel Brot

PRINTEMPS DU LIVRE

Lectures plurielles

Du 2 au 6 avril, le Printemps du Livre est de retour pour une nouvelle édition piquante, vagabonde et résolument grand public. Au programme : des rendez-vous créatifs ou musicaux, des rencontres, des expos, des spectacles, des balades, moult propositions jeunesse et une belle brochette de nouveautés !

Par Annabel Brot

Organisé par la Ville de Grenoble, le festival accueille une quarantaine d'invité-es : Maylis de Kerangal, Lola Lafon, Magali Mougel, Claudie Gallay, l'autrice féministe et engagée Titiou Lecoq, l'auteur-compositeur-interprète Bertrand Belin pour son roman *La Figure* évoquant les violences intrafamiliales avec pudeur et sensibilité, Louise Chennevière autour de *Pour Britney*, un livre intelligent et percutant qui interroge le regard porté sur le corps des femmes…

Ça déménage !

Le Printemps du Livre continue de se déplacer pour toujours mieux nous surprendre… Et nous séduire ! Il investit cette année l'Hôtel de Ville où se déroulent de nombreuses rencontres ainsi que des créations live de l'illustratrice Lucie Bryon s'inspirant des œuvres qu'il abrite (mosaïque, tapisseries…). La grande librairie s'installe dans le salon d'honneur tandis qu'un espace convivial regroupe animations et petite restauration sur le parvis côté parc Paul-Mistral. Pour le redécouvrir autrement et prendre le temps d'admirer ses sculptures, des balades-lectures en plein air sont proposées par Joëlle Zask. Maylis de Kerangal nous entraîne quant à elle du côté de la tour Perret, pour une évocation littéraire du célèbre architecte.

La Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine (BEP) reste un lieu important du festival. Elle héberge des temps d'échange, une exposition de l'illustrateur jeunesse Régis Lejonc, des lectures en correspondance à l'artothèque, des ateliers d'écriture et même une grande soirée électro-poétique…

Comme chaque année, des rencontres de proximité ont lieu dans l'ensemble des bibliothèques du réseau pour les scolaires et les habitant-es.

Livres à vivre

Beaucoup de propositions artistiques font le pari de faire vivre le livre sur les planches. Le TMG (Théâtre Municipal de Grenoble) accueille plusieurs spectacles : *L'Âge de détruire* de et avec Pauline Peyrade, un récit coup de poing qui parle de mère abusive, de colère, de souffrance et d'émancipation, *Un état de nos vies* où Lola Lafon s'aventure dans une performance scénique audacieuse et intime pour interroger nos failles, nos contradictions, nos doutes…

À la Bobine, on retrouve Laure Limongi dans *En mer aimable*, une performance étonnante aux allures d'émission radio qui accueille une invitée venue du futur, ainsi que des lectures musicales pour entrer dans l'univers de la dramaturge Magali Mougel ou de l'inclassable Bertrand Belin…

La lecture s'invite aussi au musée de Grenoble et au musée de la Résistance, pour des déambulations littéraires mises en voix par Christelle Dabos, Claudie Gallay, Ananda Devi… ■

Infos : grenoble.fr

© Anna Prokulevicz
Louise Chennevière

© Actes Sud
Claudie Gallay

© Rita Scaglia
Laure Limongi

© Lynn S.K.
Lola Lafon

© Pauline Clair
Magali Mougel

© Mr Tran & Co

Le Printemps en famille

Cette année encore, un bel éventail de propositions s'adresse au jeune public avec une quinzaine d'auteurs et d'autrices, d'illustrateurs et d'illustratrices invitées rien que pour lui ! Au programme : des rencontres, des lectures, des temps ludiques et créatifs…

Le Muséum de Grenoble accueille deux expos : *Jeanjambe et le mystère des profondeurs* de Mathias Picard, une époustouflante immersion en 3D au centre de la Terre accompagnée de visites commentées et d'ateliers créatifs avec l'illustrateur, et *L'Odyssée des Graines* de Cruschiform. Ce petit bijou graphique invitant à redécouvrir le monde végétal, l'admirer et mieux le protéger donnera lieu à de nombreuses animations (lectures en correspondance, activités nature et découverte avec l'association Gentiana…). Elle se prolongera jusqu'en mai en lien avec la Biennale des Villes en transition.

Autre temps fort au Grand Théâtre : *Mortelle Adèle, bienvenue au club des bizarres*. Créée au festival d'Angoulême en février, cette performance dessinée détonante, impertinente et décalée réunira sur scène Mr Tan et Diane Le Feyer autour de leur célèbre personnage de BD pour un défi live plein d'humour et de rebondissements ! ■

© Angelo Alibert

Electro-poétique

Le samedi 5 avril, la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine vibre au rythme de la poésie ! Le matin, des ateliers d'écriture destinés à tous et toutes sont animés par la poétesse Rim Battal. Puis durant l'après-midi, des lectures impromptues sont proposées par cette dernière ainsi que par Grégoire Darmon, Katia Bouchoueva et Isaline Nitsche qui feront entendre des extraits de leurs œuvres. Ils se retrouveront tous le soir autour de la DJ Arkeya pour une grande soirée électro-poétique qui mixera les textes des Grenoblois-es rédigés le matin et leurs propres écrits. Un rendez-vous inédit, festif et musical, organisé avec la complicité de l'association grenobloise L'Office des Transports Poétik. ■

BON PLAN

Bouquins malins

Pour la première fois, la vente annuelle des documents déclassés de la bibliothèque municipale se tiendra à l'Hôtel de Ville les 3 et 4 avril. Depuis l'an dernier, elle se déroule en effet durant le Printemps du Livre afin de toucher un large public. Vous pourrez y trouver des livres, des BD, des revues, des CD, des jeux, des albums… en bon état et proposés à tout petits prix. Alors faites-vous plaisir ! ■

© Sylvain Frappat

© Auriane Poillet

JEAN-MACÉ

Au Local investit l'Espace de Vie Sociale

Le groupement d'achat Au Local propose depuis le mois de septembre un nouveau point de retrait pour ses colis alimentaires : l'Espace de Vie Sociale (EVS) Presqu'île aux Trésors.

La structure propose des produits alimentaires, tels que des fruits, des légumes ou des produits laitiers majoritairement bio, provenant d'une soixantaine de producteurs et de productrices situé-es à moins de 100 kilomètres de Grenoble. « *L'objectif est de pouvoir offrir une solution aux personnes qui veulent manger local et sain à un prix juste pour le producteur et le consommateur* », explique Lydie Desplanques, directrice de Au Local, qui propose aussi une tarification solidaire (-15 % pour les étudiant-es et les quotients familiaux inférieurs à 900).

Un circuit court bien rodé

Pour cela, les commandes doivent être passées avant le lundi 16h. Les producteurs et productrices préparent les produits le mardi. Le mercredi, les salarié-es de Au Local vont les récupérer sur place. Puis, les colis sont distribués en point de collecte ou à domicile par les livreurs et les livreuses à vélo de Sicklo en fin de semaine. À l'Espace de Vie Sociale Presqu'île aux Trésors, les clients et les clientes viennent chercher leurs courses en autonomie les jeudis de 16 heures à 19 heures. À noter que deux autres points de collecte sont aussi disponibles sur le secteur 1 : à la Base Alternatiba et au Hüb. « *Au départ, nous nous sommes implantés dans les quartiers sud où ce type d'offre alimentaire est peu présent. Mais c'est important que cette consommation puisse se faire à côté de chez soi. L'atout de ce point est l'accueil qui y est fait car cela se passe au même moment qu'un temps parent/enfant à l'EVS. C'est assez convivial !* » ■ Auriane Poillet

Infos : au-local.org - EVS Presqu'île aux Trésors : 20, rue Ernest-Hareux - Sans adhésion, ni engagement.

SECTEUR 3

À Bachelard, les jardins partagés refleurissent

« *Vous êtes-vous bien jardiné-e ?* » Si l'on a oublié cette expression qui, au XVI[e] siècle, signifiait « *avez-vous bien pris l'air ?* », le jardin n'en est pas moins resté un lieu de repos et d'inspiration. À Grenoble, le site de Bachelard Cellatex avait été l'un des premiers à ajouter la notion de partage, en proposant des espaces de jardinage à celles et ceux qui n'en disposaient pas. Plus de 20 ans après, ces lopins de terre, cultivés individuellement par les habitant-es du secteur Mistral/Lys Rouge/Camine, n'étaient plus assez nombreux pour répondre à une demande exponentielle – plus de 35 dossiers étaient en attente depuis plusieurs années.

© Auriane Poillet

Comment faire ? Étendre la surface ? Diviser les parcelles qui, pour certaines, s'étendaient sur 120 mètres carrés ? Après moult débats et réflexions, considérant la préservation de la biodiversité (empêchant une extension massive) et les attentes de chacun-e, un compromis a été trouvé : associer une extension raisonnable et la recomposition des plus grandes parcelles. L'aménagement du site, qui se termine en mars, verra éclore au printemps 32 nouvelles parcelles de jardinage : 30 individuelles, une collective et une zone de compostage. Ce qui portera le total à 81 parcelles mises à disposition des habitant-es, dont une à vocation collective et pédagogique. ■ Anna Figari

© Auriane Poillet

L'Espace intergénérationnel Ninon-Vallin propose des activités pour le lien social, comme ce jour-là, lors d'un loto.

TEISSEIRE-MALHERBE

Activités à foison pour les aîné-es

L'Espace Personnes Âgées Malherbe change de nom et rejoint administrativement la Maison des Habitant-es (MdH) Teisseire-Malherbe. Le désormais « Espace intergénérationnel Ninon-Vallin » permet de « *redéfinir le projet aîné-es à l'échelle du quartier* », expliquent Samuel Piolat, directeur de la MdH, et Éric Sarrebeyroux, coordinateur de l'espace. « *Ce lieu n'est pas le seul acteur du quartier à agir pour les aîné-es.* » La Maison des Habitant-es propose de nombreux services qui leur sont utiles pour l'accès au droit ou au numérique par exemple. Les associations de quartiers sont également présentes, telles que Riv'âges, Fraternité Teisseire ou encore l'AJFMI. « *L'idée est d'amener plus de lisibilité sur ce qui est proposé aux personnes âgées. Elles ne savent pas forcément tout ce qu'il se passe ici.* » Les aîné-es peuvent participer à des petits-déjeuners, à des temps de jeux ou encore à des sorties culturelles ou nature. Si l'Espace intergénérationnel Ninon-Vallin continue de proposer des repas et des animations, l'ensemble de la programmation institutionnelle et associative sera recensée dans un livret disponible dans les équipements du secteur. Son nouveau nom et le nouveau projet seront inaugurés lors d'un moment festif au printemps. ■ AP

Espace Intergénérationnel Ninon-Vallin : 4 bis, rue Ninon-Vallin - 04 76 25 49 93

CENTRE-VILLE

Dans mon panier

Les paniers solidaires d'Épisol ont repris la route. Avec une nouvelle halte à la Maison des Habitant-es Capuche (en lieu et place de la salle Beauvert), chaque mercredi de 17 à 19 heures, et un nouveau fournisseur, La Charrette bio ! À l'intérieur : 3,5 kg de légumes locaux. « Solidaires » car la tarification est adaptée aux revenus de chacune et de chacun pour que l'alimentation de saison et de qualité soit l'affaire de toutes et de tous. ■ AF

Autres lieux de distribution : MdH Teisseire-Malherbe (lundi) ; Chorier-Berriat et Bois d'Artas (mardi) ; Prémol (mercredi), MdH Abbaye et Commun des mortels ; MdH des Baladins (vendredi). Pré-inscription avec quotient familial : panier@episol.fr

© Sylvain Frappat

© Bibliothèque Alliance

SECTEUR 4

B comme brunch et bibliothèque !

Vous les aviez savourés en 2023 et 2024 ? Les brunchs organisés à la bibliothèque Alliance avec la Maison des Habitant-es Capuche sont de retour. Face au succès des éditions précédentes, le format change avec une périodicité plus soutenue qui démarre au printemps, se poursuit cet été jusqu'à l'automne. Tout un bouquet de propositions (jeux, contes, musique, intervention de compagnies artistiques, participation des jardiniers et jardinières…) viendra nourrir ces moments de convivialité le mardi matin, sur le parvis de la bibliothèque Alliance. ■ AF

Infos à la bibliothèque Alliance - 90, rue de Stalingrad - 04 57 04 27 70 et MdH Capuche - 04 76 87 80 74.

SECTEUR 2

Pierre Gaudu, parenthèse tropicale

Lorsque l'été est encore loin et que l'on rêve d'un ailleurs, l'exposition Tropiques, présentée jusqu'au 8 mars à la galerie Ex-Nihilo, propose de s'évader, sans quitter Grenoble. Ce voyage de proximité inattendu est l'œuvre du photographe Pierre Gaudu, tombé en amour pour le Jardin des plantes Joéphine-Baker en général – et les serres botaniques en particulier. Cette « *boîte à rêves* » comme il la nomme, est devenue son univers. Hiver comme été, automne et printemps, « *Pierrot* » comme l'appellent ses amis qui le connaissent depuis ses débuts d'artiste-peintre, enfourche son vélo, fonce au Muséum et là, devant la verrière des serres, il s'extrait de la ville, sans s'en extraire totalement. Quinze ans d'études et de contemplation, des centaines de photographies et enfin ! une exposition sur « *ces jeux de transparences, de dentelles végétales venues d'un autre monde, blotties les unes contre les autres* », dit Pierre Gaudu dont les images nous invitent à observer ce que l'on ne voit plus : la floraison, le flétrissement, la poésie. Dans ses tirages au papier velouté, on (re)découvre des plantes aux variations infinies, passant du vert tendre à l'ocre, avec toutes les nuances possibles, on aperçoit des reflets de la tour Perret, et l'on retient son souffle pour ne pas ajouter de la buée à celle qui semble transparaître sur ses photographies, aux allures d'aquarelles… Chez Pierre Gaudu, le voyage comme la peinture ne sont jamais très loin… ■ Anna Figari

© Jean-Sébastien Faure

Exposition *Tropiques*, jusqu'au 8 mars, Galerie Ex-Nihilo, 8, rue Servan. Du mercredi au samedi 15-19h.

SECTEUR 4

Cuisine du cœur, cuisine mobile

© Alain Fischer

Depuis sa création, l'association Point d'Eau rêve d'un monde gourmand. Un monde où des personnes en grande précarité pourraient avoir accès à des repas chauds, aux quatre coins de la ville, sans justificatif. Un monde où la cuisine serait un facteur d'insertion. Une idée fuse : celle de créer une cuisine mobile, pour aller à la rencontre de celles et ceux qui en ont besoin. Porté par Akim Slaimi, alors bénévole, aujourd'hui salarié de l'association, le projet de « Cuisines du cœur » est lauréat du Budget Participatif 2019. Un camion est acheté, aménagé, une cuisine fixe également, des lieux de distribution sont définis par les équipes de Point d'Eau, constituées de salarié-es et d'un grand nombre de bénévoles, avec le soutien des services de la Ville. Et l'histoire continue ! Après son lancement en 2024, ayant permis la distribution de 2 620 repas chauds dans 13 lieux précis répartis sur la ville, le food truck solidaire amorce sa nouvelle tournée à partir du mois d'avril. Trois dates sont d'ores et déjà calées sur le calendrier du secteur 4, les autres à venir, avec un vœu gourmand pour ce circuit 2025 : créer, autour de cette cuisine mobile, des événements afin de tisser de nouveaux liens avec les habitant-es. ■ AF

Square Léon-Blum, les 9 avril, 7 mai et 6 août 2025. Association Point d'Eau : pointdeau.org

© Jean-Sébastien Faure

SECTEUR 3

Accès aux droits : la Caravane passe

Dans le cadre de l'expérimentation de trois ans Territoire zéro non-recours, la Caravane des droits s'installe à côté de la Maison des Habitant-es (MdH) Prémol jusqu'à la fin de l'année.

L'an dernier, elle s'installait sur la place des Géants. L'an prochain, ce sera l'Arlequin. En attendant, la Caravane des droits se concentre sur Prémol. « *L'idée est de favoriser l'accès au droit dans le cadre d'un accueil inconditionnel* », expliquent Maureen Servignat, coordinatrice du projet, et Audrey Rosales, travailleuse sociale.

Débloquer des situations

Le lieu permet de faire le lien avec les services de la MdH (médiatrice pair en santé, écrivaine publique…) et avec les services de plus grande échelle (CAF, la Maison de l'emploi, France Travail, CARSAT...). « *L'objectif est de sortir de l'errance administrative et de débloquer des situations.* » Les personnes sont accueillies par une travailleuse sociale et un travailleur pair, qui a vécu une situation de non-recours.

Pour les situations complexes, le rendez-vous est donné à la MdH Prémol. L'an dernier, place des Géants, plus de 120 personnes ont pu être ainsi accompagnées. « *Le logement, la prestation CAF et le droit des étrangers sont des questions qui sont beaucoup revenues.* » En 2024, 250 personnes ont été accompagnées, que ce soit avec la Caravane des droits, en MdH ou par le service domiciliation du CCAS (un service pour les personnes sans domicile). ■ AP

ⓘ Les mercredis de 9h à 12h, 7, rue Henry-Duhamel (en face de la Poste). Un petit-déjeuner spécial accès au droit est organisé le 8 avril à la MdH Prémol.

PRESQU'ÎLE

Une aire de famille

La Maison des Habitant-es (MdH) Chorier-Berriat, en partenariat avec l'Espace de Vie Sociale (EVS) Presqu'île aux Trésors, propose des après-midis famille tous les mercredis pour les 5 - 10 ans de 14 h 30 à 16 h 30. « *Cela donne la possibilité à des familles qui fréquentent la MdH de découvrir l'EVS et inversement. Cela permet aussi de faire connaître l'EVS et de montrer qu'il y a des activités ici* », explique Sylvie Leone, référente famille.

Accéder aux activités

Au mois de janvier par exemple, l'artiste Kanandjo, résidant de la Presqu'île proposait un cycle de quatre ateliers « *Mosaïque en sable* » à un groupe de treize enfants et neuf adultes. Avec des degrés de difficulté variables selon les ateliers, l'objectif était de remplir des contenants transparents avec des sables de différentes couleurs pour créer des motifs. En mars, des ateliers pâtisserie et des ateliers peinture seront organisés. « *La MdH et l'EVS sont sur le même secteur et s'adressent aux mêmes publics. La volonté est de permettre d'accéder à des activités quel que soit son lieu d'habitation. C'est aussi ouvert aux initiatives des habitants et des habitantes. Cela sert de levier sur les possibles et crée des rencontres !* » ■

Auriane Poillet

ⓘ Infos : Maison des Habitant-es Chorier-Berriat : 10, rue Henri-Le-Châtelier - 04 76 21 29 09 / EVS Presqu'île aux Trésors : 20, rue Ernest-Hareux - 07 44 96 40 92

© Auriane Poillet

© Auriane Poillet

ABBAYE

Bienvenue aux familles

La Maison des Habitant-es Abbaye n'a de cesse de développer le lien avec les familles du quartier en leur proposant une large gamme d'activités et de services, pour les enfants de tous âges.

Les familles constituent le public principal de la Maison des Habitant-es Abbaye. « *C'est un lieu-ressource pour leur proposer d'agir sur leur territoire et d'être accompagné-es sur tous les aspects de la vie quotidienne, comme la santé, la mobilité ou la parentalité* », indique Juliette Bourbon, référente famille. Pour cela, différentes activités sont proposées aux familles. « *Il y a des ateliers du matin au soir, du lundi au samedi, pour toucher un maximum de personnes.* » Parmi eux, des ateliers de massage pour les bébés, des ateliers autour de l'alimentation ou encore des ateliers créatifs tout au long de l'année.

Jeux, activités, vacances…

D'autres propositions sont organisées de manière ponctuelle lors des vacances scolaires. La ludothèque joue un rôle d'accueil important. Elle compte près de 700 passages d'enfants en ses murs en 2024. « *C'est un espace pour les parents et pour les enfants anonyme et gratuit qui permet de sortir de l'isolement, de rencontrer d'autres familles et d'enrichir le lien parent/enfant.* » Chaque premier mardi du mois, des temps réservés aux parents y sont proposés par le Planning familial de 14h à 15h30 « *pour souffler ou discuter du quotidien* ». Les familles peuvent également participer à des sorties de proximité (patinoire, Muséum, Été Oh ! Parcs…) ou plus éloignées (lac du Bourget, grotte de Choranche, luge, raquettes…), ou encore être accompagnées pour l'organisation de leurs vacances. « *On veut leur permettre d'accéder à des activités sportives, culturelles ou artistiques à moindre coût. Cela leur permet de voir plus loin !* » Toutes les propositions sont construites avec les familles elles-mêmes. Un cycle d'ateliers autour des violences a même permis à un groupe de parents de créer un créneau d'échanges régulier au sein de la Maison des Habitant-es. ■ AP

MdH Abbaye - 1, place de la Commune 1871 - 04 76 54 26 27

SECTEUR 2

Café littéraire hors du temps

« *L'amour sans philosophie, c'est comme le café : très vite passé.* » Dans le café littéraire de Marie-Laure Brun, les citations qu'elle a peintes, une à une, sur les coupelles des tasses à café disent la passion d'une fille que les livres n'ont jamais quittée : « *Entre deux services, je trouvais toujours un moment pour lire* », se souvient l'ex-maîtresse d'hôtel qui toute sa vie, a exercé dans le monde entier, des petits cafés aux palaces, des ministères aux ambassades, en passant par la Marine nationale.

© Sylvain Frappat

De retour dans les Alpes, la Voironnaise, qui avait fait ses études au Clos-d'Or à Grenoble et décroché la mention sommellerie, mûrit patiemment son projet de création : un lieu tranquille, sans bruit, reposant, associant littérature et saveurs. Rue Chenoise, son café 1 001 Feuilles est un voyage hors du temps. L'originalité du lieu repose sur l'atmosphère où l'on peut découvrir, lire et acheter tout en prenant son temps l'un des quelque 3 500 ouvrages d'occasion qu'elle a rassemblés : 2 000 sont issus d'un don d'une famille de libraires lyonnais — elle n'en revient toujours pas. Nous non plus, en tombant sur une pile de livres anciens, des bandes dessinées, des livres de vins et de cuisine (forcément), des romans et des contes de toutes sortes. Il y en a pour tous les goûts, tous les âges et tous les budgets (de 2 € à 7 €). ■ Anna Figari

1001 Feuilles, 1, rue Chenoise. Ouvert du mardi au dimanche. Animations pour les enfants le mercredi, brunch le dimanche et petite restauration simple et locale tous les jours. Tél. : 04 76 14 80 82.

© Folia et GAM

SECTEUR 1

Relier le centre-ville à Fontaine

La Métropole et la Ville de Grenoble prolongent la piste Chronovélo n° 1 et aménagent l'espace public. Objectifs : sécuriser les déplacements à vélo, favoriser l'accès aux commerces et les traversées piétonnes, végétaliser et planter des arbres (32) le long des voies. Ce prolongement permettra de relier le centre-ville à la Presqu'île et à Fontaine. Sur Grenoble, les travaux concernent la traversée du cours Jean-Jaurès, l'intégration de la piste sur la partie sud du cours Berriat jusqu'au pont de l'Estacade. Elle se poursuivra sur la rue Pierre-Sémard jusqu'à la place Firmin-Gautier, qu'elle traverse vers les rues du Vercors et Esclangon avant de franchir le pont du Vercors (déjà réalisé). Les travaux qui ont débuté se poursuivront jusqu'au second trimestre 2027. ■

CENTRE-VILLE

Stendhal de 7 à 77 ans

Coup de jeune pour le Musée Stendhal dont la programmation culturelle a refleuri autour de 20 nouveaux rendez-vous, ciblant les lectrices et lecteurs inconditionnel-les de l'écrivain grenoblois de *Le Rouge et le Noir* (1783-1842) mais aussi les (petits) curieux pour qui Stendhal est une énigme. Bonne idée ! Les animations-découvertes sont gratuites, simples et légères (« après-midi famille », « visites à 3 voix », « Quinzaine insolite »), et permettent de se glisser dans la peau et les pas de l'écrivain qui vécut chez son grand-père, le célèbre Docteur Gagnon, dont l'appartement abrite justement le Musée Stendhal, labellisé Musée de France ! ■ AF

Bon à savoir : les thèmes et les dates des visites s'enrichissent tous les quatre mois. Agenda et réservations : musee-stendhal.bm-grenoble.fr

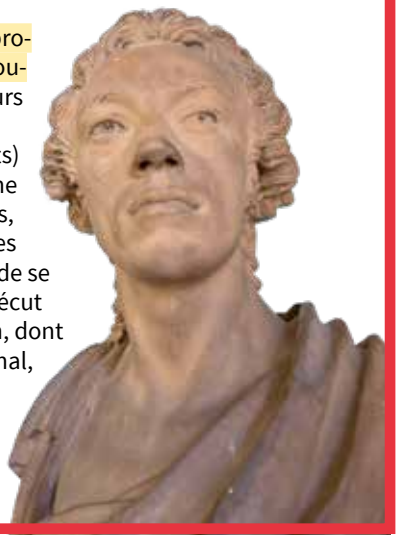

© Sylvain Frappat

télex

Re-boosté

Redéployer un pôle de vie et de commerces dans le quartier Anatole-France : l'initiative du conseil citoyen indépendant est actuellement étudiée par la CCI de Grenoble et la Métropole. Objectif : dynamiser les locaux vacants pour renforcer l'attractivité du quartier. Un projet de marché alimentaire est aussi à l'étude.

Protégés

Le quartier Lys Rouge accueillera une Maison des droits de l'enfant et des enfants victimes de violence. Le projet se déploiera dans les locaux de l'ex-Maison des Aidant-es (transférée quartier Hoche) pour abriter trois associations grenobloises, L'Enfant Bleu, Chrysalide et SOS Inceste.

Étoilée

Dans le quartier Capuche, la crèche La Voix Lactée vient d'être labellisée "Écolo crèche". Une première étape dans une démarche globale de labellisation sociale et environnementale de toutes les crèches grenobloises.

Rénovation des équipements sportifs : passage à l'action !

Prévus dans le cadre du plan Gymnases enclenché fin 2023 par la Ville de Grenoble, les travaux de rénovation des équipements sportifs se poursuivent ce printemps. Des rénovations 100 % écologiques qui concernent l'efficacité énergétique, la qualité de l'air intérieur, l'amélioration fonctionnelle ou encore la mise en accessibilité des sites.

Au chaud à Jouhaux

Les travaux de rénovation énergétique du gymnase Jouhaux sont terminés. Ils portaient sur l'isolation des façades et la réfection du toit, le remplacement des menuiseries, la mise en place de protections solaires extérieures, la réfection de l'éclairage ancien, l'amélioration de la ventilation, la création d'une installation photovoltaïque, la réfection des installations d'eau chaude sanitaire, le réaménagement des vestiaires, et sur des travaux d'amélioration de l'acoustique.

Coût : environ 4 M€ dont la Métropole et l'État.

© Auriane Poillet

© Jean-Sébastien Faure

Ça grimpe chez Berthe !

Après les travaux à l'automne, la nouvelle structure d'escalade est en place au centre sportif Berthe-de-Boissieux. Sur la partie centrale du mur, 16 nouvelles voies ont été réalisées par des professionnel-les. La difficulté des voies proposées varie du 5B au 8A. La nouvelle structure est évolutive : la présence de 32 inserts au m² permet de varier la complexité des voies. Les tapis de réception au pied des voies ont également été remplacés.

Coût : 97 614 € TTC.

© Auriane Poillet

Malherbe, confort au top

Comme à Jouhaux, le gymnase Malherbe bénéficie de travaux pour une baisse importante des consommations énergétiques et une production photovoltaïque grâce à l'installation de panneaux. Le confort d'été sera amélioré, comme la qualité de l'air intérieur. Isolation des façades, nouvelles menuiseries, passage à l'éclairage LED, rénovation des vestiaires, réfection du chauffage, remplacement du sol sportif et création d'une salle de musculation comptent au nombre des améliorations prévues.

Coût : 4,40 M€ dont Métropole et État.

© Jean-Sébastien Faure

Derniers coups de pioche à Hoche

Après trois ans de travaux, la rénovation des sanitaires, des vestiaires et des douches est terminée. Le chauffage, la ventilation, les luminaires ont été remplacés pour améliorer le confort des usagers et des usagères, et réduire les consommations énergétiques. Les façades ont été entièrement reprises, comme les salles sportives.

Livraison avril 2025. Coût total : 3 M€.

LES TRAVAUX ANNONCÉS

Les terrains de foot du **stade Raymond-Espagnac** sont repris, ainsi que l'éclairage LED. Travaux prévus cet été, livraison fin août. Coût : 800 000 €.

© Thierry Chenu

La **piscine Jean-Bron** poursuit sa mue. Afin d'élargir sa période d'ouverture du printemps à fin septembre, la Ville installe une couverture thermique, remplace des menuiseries, isole les vestiaires des maîtres-nageurs sauveteurs et réalise l'accessibilité du bâtiment. Fin des travaux : avril 2025. Coût : 855 000 €, cofinancé par la Métropole.

© Ville de Grenoble

Remplacement de l'éclairage sur la piste d'athlétisme au stade **Bachelard**. Travaux prévus cet été. Coût : 350 000 €. **Gymnase Reyniès Bayard** : reprise de l'étanchéité (toiture) et du sol de la salle multisports. Travaux prévus cet été. Coût : 500 000 €. **Stade de la Poterne-Stijovic** : changement de l'éclairage (LED), travaux en été. Coût : 40 000 €.

© Sylvain Frappat

Groupe « Grenoble en commun »

Laura PFISTER, Pierre MERIAUX

Grenoble défend les avancées sociales comme un enjeu d'égalité et de bien-être

Alors que l'équité entre les individus progresse trop lentement, des avancées comme le congé menstruel et le congé deuxième parent sont essentielles pour un meilleur équilibre de vie. Malgré la reconnaissance écrite du chef de l'État pour la mise en place du congé menstruel à Grenoble, ces avancées sont aujourd'hui menacées dans d'autres collectivités. Nous leur exprimons toute notre solidarité face à ces remises en cause du progrès social.
Ces attaques sont un signal inquiétant pour toutes les collectivités qui souhaitent avancer vers plus d'égalité. À Grenoble, c'est l'autorisation spéciale d'absence (ASA) pour le deuxième parent qui est aujourd'hui remise en cause par l'État. Pourtant, ce dispositif permet une parentalité plus équilibrée, améliore la qualité de vie au travail et contribue à l'égalité professionnelle.

Les expériences menées dans certains pays scandinaves montrent que mieux partager les premiers jours après une naissance démontrent une amélioration significative de la qualité de vie des familles et de l'égalité entre les genres.

Face à cette offensive injuste, Grenoble défend avec conviction ce droit essentiel devant la justice. Le Tribunal administratif a par ailleurs confirmé le droit des Maires à faire de leurs collectivités des lieux d'avant-garde en termes d'avancées sociales. La Ville continue de se mobiliser avec les parlementaires pour une reconnaissance légale de ces avancées sociales locales.

Le Gouvernement doit reconnaître que cette mesure favorise un engagement parental équilibré et un meilleur bien-être des enfants. Plutôt que d'entraver ces avancées, il devrait en faire un levier de progrès social.
Il est de notre responsabilité de résister à cette tentative de retour en arrière et de défendre avec conviction un modèle plus juste et plus égalitaire. L'instauration et le maintien d'un congé du deuxième parent renforcé constituent une avancée décisive pour une société plus juste, plus égalitaire et plus soucieuse du bien-être de ses citoyen-nes.

Site : grenobleencommun.fr
Contact : contact.gec@grenoble.fr

InterGroupe « Socialistes et apparentés » et « Grenoble Démocratie Écologie Solidarité »

Cécile CENATIEMPO, Hassen BOUZEGHOUB, Romain GENTIL, Lionel PICOLLET, Amel ZENATI, Hakim SABRI, Laure MASSON et Pascal CLOUAIRE

Nous appelons à des mesures fortes contre la désertification médicale

Face à l'urgence de la désertification médicale, nous avons pris position en conseil municipal pour soutenir une proposition de loi transpartisane. Il est crucial de mettre en place des solutions concrètes pour revitaliser notre système de santé.

Prendre en compte les nouveaux besoins des médecins

D'une part, 31,1 % des médecins en activité ont plus de 60 ans et le nombre de médecins retraités actifs - celles et ceux qui continuent de pratiquer pour pallier un manque d'offre de soin - baisse continuellement depuis 2016. D'autre part, les nouveaux médecins aspirent à de nouveaux modes de vie, un recours plus fréquent au salariat, et une baisse du nombre d'heures travaillées. Ces deux facteurs nous amènent à penser que le départ à la retraite d'un médecin ne pourra être comblé que par un nombre supérieur de jeunes médecins.

Les grandes villes sont aussi concernées par la désertification

Les déserts médicaux ne se limitent pas aux territoires ruraux. Grenoble souffre également d'une pénurie de médecins traitants. D'après une étude de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Grenoble, notre ville compte 6,1 médecins pour 10 000 habitants, contre 9,4 pour l'Isère, 9,1 pour la région Auvergne Rhône-Alpes, et 8,7 dans le pays. De plus, près de 49 000 Grenoblois se trouveraient sans médecin traitant, ou bien avec un médecin traitant de plus de 60 ans, en 2023.

Réguler l'installation des médecins, favoriser le salariat

Nous pouvons améliorer l'offre de soins médicaux en :

- envisageant des mesures de régulation de l'installation des médecins
- démocratisant l'accès aux études de santé
- anticipant les besoins de formation à venir
- incitant à l'installation dans les territoires caractérisés par une offre de soins dégradée
- améliorant l'exercice des soins dans les territoires, notamment les conditions de travail des médecins
- favorisant le développement du salariat pour les médecins, en particulier dans les centres de santé des zones sous-dotées

Contacts: groupe.nasa@grenoble.fr - gdes@grenoble.fr

Groupe « Société Civile, Divers Droite et Centre »

Alain CARIGNON, Charah BENTALEB, Nathalie BÉRANGER, Brigitte BOER, Chérif BOUTAFA, Dominique SPINI

Dans un an, les élections municipales.

Après 5 ans de travail au Conseil Municipal, aucune de nos propositions, aucun de nos amendements n'ont jamais été retenus par la majorité municipale. L'engagement de co-construction des projets n'a pas plus été tenu avec l'opposition qu'à l'égard des Grenoblois.

Cette dérive autoritaire de la gestion municipale touche aussi la majorité, puisque 12 élus l'ont quitté ou ont été exclus depuis 2020. Le climat délétère des affaires qui entourent l'équipe municipale sortante ne lui permet plus de travailler sereinement à l'avenir. La ville est en crise.

Crise financière : nous sommes la 1ère des grandes villes pour l'impôt, avec un encours de dette record et des dépenses de fonctionnement qui continuent de se creuser sans que le niveau de service ne s'améliore. Si nous ne renversons pas la table avec des réformes massives, nous nous dirigeons vers de nouvelles hausses d'impôts juste après les élections.
Crise sécuritaire : les statistiques confirment que nous sommes la 1ère des grandes villes pour la délinquance. La proposition d'Éric Piolle d'une "manière de vivre" avec les délinquants est la conclusion de 11 ans de renoncement à toute politique de sécurité et du démantèlement des structures de prévention.
Crise écologique : nous sommes la 1ère ville pour les îlots de chaleur dus à l'urbanisation, (données CNRS/Météo France). Mais la majorité poursuit sa politique de densification au détriment des espaces de respiration restants !
Crise sociale : la politique irresponsable d'attributions de logements et le démantèlement de la prévention socio-culturelle ghettoïsent les quartiers. La ville se paupérise et de plus en plus d'habitants quittent Grenoble comme le montrent les chiffres de l'INSEE.

Notre groupe continue son travail et reste à l'écoute des Grenoblois lors de nos permanences à l'hôtel de ville. Nous dévoilerons en temps voulu des propositions détaillées pour sortir de ces crises.

Contact : 04 76 76 34 84
societecivile38@gmail.com

les groupes au conseil municipal

“Un espace de libre expression égal pour chaque groupe (équivalent à 2000 caractères) et + sur **grenoble.fr**”

Groupe « Nouveau Regard »

Émilie CHALAS et Delphine BENSE

Le mirage de la légalisation

À Éric Piolle, fervent partisan de la dépénalisation du cannabis, nous rappelons les conséquences néfastes de la drogue sur la santé (atteinte du système cérébral, troubles psychotiques, dépendance…) et sur la sécurité (accidents de la route mortels, insécurité liée à son trafic…).

À Éric Piolle qui jette le soupçon sur les élus et les personnels politiques du parlement et du gouvernement en réclamant que tous subissent des tests de recherche de stupéfiants, nous suggérons de commencer par tester ses propres élus.

À Éric Piolle qui ne cesse de parler de la finitude des ressources naturelles, nous rappelons que la culture du cannabis contribue à épuiser les ressources et polluer l'environnement : sa culture en intérieur génère entre 2 300 et 5 200 kg de CO_2 par kilo de fleurs séchées et en extérieur elle contribue à des pénuries d'eau, des pertes de diversité biologique et utilise des volumes importants d'engrais et de pesticides.

Comme l'a rappelé la préfète de l'Isère, la drogue tue. Sans acheteur, pas de trafic, et sans consommateur pas de violences induites qui gangrènent notre ville. La responsabilité des consommateurs est majeure et doit être sanctionnée car la légalisation du cannabis comme le réclame Éric Piolle n'empêchera en aucun cas l'assèchement des trafics associés.
Dans la douzaine de pays dans le monde ayant opté pour la légalisation du cannabis, les résultats ne sont pas aussi bons qu'escomptés. La légalisation en Californie il y a 10 ans n'a pas permis d'éradiquer le marché noir à cause des impôts et de la réglementation. Quant au Canada, il a vu son nombre de consommateurs exploser.

Pour faire face au fléau des narcotiques, les moyens dédiés à la prévention dans les collèges et les lycées doivent être significativement augmentés tout comme ceux dédiés à la prise en charge médicale de l'addiction aux stupéfiants. Les jeunes doivent être informés sur les risques afin de les protéger. Ils sont encore beaucoup trop nombreux à attribuer une image positive au cannabis et à ne pas percevoir sa dangerosité sur le bon développement de leur cerveau. Seule une prise de conscience massive et collective contribuera à diminuer significativement l'usage des stupéfiants.

contact@nouveauregard-grenoble.fr
https://nouveauregard-grenoble.fr

Groupe « L'avenir ensemble en confiance »

Hosny BEN REDJEB et Olivier SIX

La sauvegarde de l'emploi et de l'activité implique la mobilisation de tous

Alors que l'économie patine au plan national, notre territoire dispose d'un tissu économique diversifié avec de nombreux atouts notamment dans des secteurs stratégiques et porteurs (microélectronique, intelligence artificielle, énergies vertes) et un secteur de la recherche puissant, performant et innovant.

Récemment, des annonces de restructuration et de réduction d'effectifs ont fait planer une menace sur l'emploi industriel du bassin grenoblois avec Vencorex (460 emplois menacés) et Arkema (154 emplois) ainsi que STMicro Electronics et Stryker.
Avec Vencorex, c'est tout un écosystème industriel qui risque de s'effondrer et par effet de domino sur les entreprises du territoire plus de 1 000 emplois directs et 6 000 indirects sont menacés risquant ainsi de précariser de nombreuses familles.
Tous les acteurs se sont mobilisés pour parvenir à une nationalisation temporaire de Vencorex unique fournisseur de secteurs stratégiques comme l'aérospatiale, l'armement ou le nucléaire afin de sauvegarder l'emploi et l'activité et d'empêcher une fuite de nos brevets et savoir-faire à un moment ou l'enjeu national est à la réindustrialisation.
C'est la solution qu'une délégation composée d'élus de toutes les sensibilités politiques à savoir l'ensemble des députés et sénateurs de l'Isère, le Président de la Métro, le Maire de Jarrie et le Président de la Région est allé plaider à Matignon auprès du Premier Ministre François Bayrou, le mardi 4 février.

Il est regrettable que le Maire de Grenoble n'ait pas été lui aussi présent préférant se mobiliser dans les médias au sujet des tests salivaires pour les parlementaires. Les responsabilités d'un Maire d'une ville centre de Métropole, sont en effet majeures pour créer et préserver un environnement économique dynamique et attractif, favorisant ainsi le développement et la prospérité du territoire.
On se souvient qu'en 2005 Michel Destot, alors Député-Maire de Grenoble s'était lui rendu au siège de Hewlett Packard en Californie pour « convaincre de l'intérêt majeur pour HP de maintenir et développer son implantation sur le site de Grenoble Eybens » menacé alors par un plan de suppression de 6 000 emplois en Europe.

Pour nous contacter :
avenir.ensemble@grenoble.fr - 07 86 38 52 32

Groupe « Place publique social démocrate»

Anouche AGOBIAN, Barbara SCHUMAN, Maxence ALLOTO

« Un pacte de non-censure pour plus de justice sociale, pour plus de service public et pour préserver le pouvoir d'achat des Français… nous disons un grand oui !

S'il fallait faire une rupture avec le NFP, elle devait être en lien avec la réforme inique des retraites de 2023 réalisée durant la mandature Macron et sous le gouvernement d'Élisabeth Borne.
La réforme la plus inéquitable de ces dernières années prise dans des conditions arbitraires ! Une réforme adoptée par 49-3 car elle n'aurait jamais obtenu de majorité au parlement à l'image des actifs français qui rejettent cette réforme à presque 90 %.
La conférence sociale qui s'ouvre avec l'ensemble des partenaires sociaux présage une réforme socialement juste. Âge légal, durée de cotisation, pénibilité, carrière des femmes tous ces sujets vont enfin être débattus et nous l'espérons… réformés ! Et si tel n'était pas le cas, cette négociation a permis l'obtention du retour devant le Parlement pour de nouvelles discussions et ainsi trouver une majorité pour abroger cette réforme injuste socialement.
Les élus Place Publique de Grenoble saluent ici le Parti Socialiste et notre député Place Publique siégeant dans le groupe PS de leur décision de ne pas voter la censure du gouvernement à l'issue de la déclaration de politique générale du Premier Ministre. Même si ces concessions ont été arrachées au gouvernement, il est à noter le retour des justices sociales notamment pour les pensions de retraite, pour la santé avec l'annulation des mesures de déremboursement, et également les moyens supplémentaires pour l'hôpital. S'ajoutent également à cela les 4 000 postes dans l'éducation nationale qui devaient être supprimés mais qui en négociant seront maintenus. Le pouvoir d'achat des ménages bénéficiera aussi des accords passés avec l'annulation de la taxe sur l'électricité. Ce même pouvoir d'achat qui grâce aux concessions obtenues sur la justice fiscale avec la mise à contribution de plus aisés, ou des grandes entreprises.
Enfin, l'intérêt des Français prévaut sur l'affrontement permanent !
Oui nous sommes de gauche, oui nous sommes dans l'opposition à Emmanuel Macron mais notre devoir était de tenter d'arracher des avancées sociales pour les Françaises et les Français en restant fidèle à notre programme, aux engagements pris devant les électeurs.
Revenons aux fondamentaux d'une gauche progressiste, réformiste, humaniste … Cette nouvelle voie nous apportera les victoires de demain.»

Contact : clement.hustache@grenoble.fr
06 50 62 08 49

CRÉATION

Chorégraphies minérales

Création hybride et engagée oscillant entre suspension, jeux d'équilibre et effondrement, *Le Bruit des pierres* est à l'affiche du Grand Théâtre les 13 et 14 mars.

Le collectif grenoblois Maison Courbe sera artiste associé pour trois ans au TMG (Théâtre Municipal de Grenoble) à la rentrée 2025. Créé en 2021, il réunit cinq artistes, « *un groupe de touche-à-tout qui vient des arts du cirque, de la danse, du théâtre physique…,* évoque Nina Harper, acrobate et danseuse. *C'est une maison commune où l'on mutualise nos expériences pour porter des œuvres autour d'inquiétudes sociétales et environnementales qu'on partage.* »
Le Bruit des pierres réunit Nina Harper, Domitille Martin, artiste visuelle et performeuse, ainsi que le metteur en scène et dramaturge Ricardo Cabral, invité pour ce projet qui « *croise arts de la scène et écologie, dénonce la crise que l'on traverse et rappelle la nécessité d'humilité envers la nature* ».
Le spectacle explore le lien entre le ciel et la terre, l'idée de déséquilibre et de chute pour questionner notre rapport à l'environnement. Il s'appuie sur une scénographie originale et très visuelle. Des pierres, suspendues comme des épées de Damoclès, créent « *un espace instable où les actions ont un impact fort sur l'équilibre* » tandis que des chorégraphies aux allures de danse rituelle s'esquissent entre l'humain et le minéral « *pour chercher d'autres relations possibles avec le monde et recréer du lien avec ce qui nous entoure* ». ■ Annabel Brot

Au Grand Théâtre (4, rue Hector-Berlioz) les 13 et 14 mars à 20h. Tarifs : de 5 à 16 €. Infos : grenoble.fr

© Christophe Raynaud de Lage

© Tristan Dubois

JEUNE PUBLIC

La terre au bout des doigts

Avec *Nanoulak*, la compagnie grenobloise Infini Dehors signe un spectacle qui parle de nature, de métissage et d'espoir.

« *Toutes mes créations sont traversées par les questions environnementales et le rapport au territoire, à l'exil*, souligne Natacha Dubois, metteuse en scène. *Cette création s'inspire d'observations scientifiques récentes attestant du métissage entre grizzlis et ours polaires. Elle raconte l'histoire d'un ourson : à cause du réchauffement climatique, son père fuit la forêt canadienne, sa mère la banquise, puis ils se rencontrent en Alaska…* ».
Pour mieux signifier l'ancrage terrestre qui irrigue le propos, l'argile est la matière première du spectacle. Durant la représentation, Natacha modèle et fabrique en direct le décor et les personnages qui traversent le récit, donnant ainsi naissance à des images concrètes et (é)mouvantes. Écrit et interprété avec Rémy Pellissier, ce conte prend aussi une dimension musicale en conjuguant slam, chant, guimbarde et human beatbox.
Pensée à l'origine pour « *tenir dans un sac à dos* » et se jouer dans les refuges du parc des Écrins, Nanoulak est une pièce minimaliste, sensible et pleine de poésie qui invite à l'imaginaire, « *une histoire simple qui parle de l'enfance, de l'avenir de la planète, et ouvre un espoir sur l'avenir* ». ■ AB

À la Bobinette le 19 mars à 10h et 15h. À partir de 6 ans. Tarifs : 7-9 €. Infos : labobine.net

PATRIMOINE

Une bibliothèque d'images

Avec l'expo *Chefs-d'œuvre inconnus de Dürer à Fantin-Latour*, le musée de Grenoble dévoile 150 estampes découvertes à l'occasion d'un vaste chantier conduit dans ses collections depuis 2020.

Sur les 30 000 œuvres que compte le musée de Grenoble, 20 000 font partie du cabinet d'arts graphiques. Autant de pièces sur papier, fragiles et précieuses, conservées avec tout le soin requis dans des conditions adaptées (température, humidité, lumière…). Au sein de cet ensemble, les estampes tiennent une place de premier plan avec plus de 10 000 feuilles dont l'inventaire est loin d'être terminé !

Cette aventure au long cours a déjà permis de traiter 4 000 d'entre elles. Concrètement, il s'agit de les documenter de la façon la plus complète possible, c'est-à-dire trouver des informations pour les dater, les replacer dans leur contexte, voir si elles font partie d'une série, identifier leur auteur quand elles ne sont pas signées, etc. Ceci grâce à une exploration minutieuse des bases de données des musées et en s'appuyant sur des indices parfois très minces…

La gravure dans tous ses états

Un travail de fourmi qui a déjà permis de dénicher de belles pépites ! C'est le point de départ de l'expo qui dévoile une sélection de 150 pièces. Elles sont pour la plupart inédites et un tiers ont fait l'objet d'une restauration. Certaines sont signées par de grands noms comme Dürer, Rembrandt, Callot, Fantin-Latour ou Delacroix, d'autres sont des œuvres d'artistes moins connus du grand public mais très réputés à leur époque : Goltzius, Castiglione, Della Bella… Cet ensemble réunit des scènes religieuses ou mythologiques, des paysages, des portraits ou encore des scènes de genre. Il permet de découvrir les grandes écoles de la gravure (nordique, française et italienne) tout en mettant en lumière la diversité des formats et l'évolution des techniques. Il se déroule en suivant un parcours chronologique qui va du XVI[e] au XIX[e] et explore successivement la xylographie, la gravure sur cuivre puis la lithographie. L'approche est à la fois pédagogique et ludique avec des vitrines présentant les outils du graveur (burin, plaques de cuivre), des petits films pour se familiariser avec les différentes techniques et même un dispositif tactile permettant de réaliser et d'imprimer sa propre estampe.

Pour mieux s'approprier cette merveilleuse bibliothèque d'images, des visites guidées (adultes et jeunesse) et des ateliers gravure pour le jeune public sont au programme. Un livret enfant autour de l'expo est aussi disponible gratuitement à l'accueil. ■

Annabel Brot

Du 8 mars au 9 juin au musée de Grenoble. De 10h à 18 h 30 tous les jours sauf mardi. Entrée libre et gratuite. Infos : museedegrenoble.fr

Clichés © J.-L Lacroix / Musée de Grenoble

ASSOCIATION

Case redépart

Fondé en 2019, le Centre d'Accompagnement du Sport d'Excellence (CASE) Grenoble Alpes, unique en son genre en France, s'est transformé en association en fin d'année dernière. Une mutation nécessaire pour un objectif identique : accompagner au mieux les sportifs et les sportives d'excellence du territoire (en amateur comme en professionnel) et les personnes qui les entraînent.

© Jean-Sébastien Faure

« *Quand on essaie avec toute notre bonne volonté d'y aller seul, on se rend compte que cela ne marche pas très bien* », résume Philippe Giroud, qui pilote la Direction Générale de la structure. Un changement de dimension s'imposait. « *On avait besoin de ce format qui réunissait les quatre mondes académique, sportif, entreprises et collectivités pour nous structurer et trouver les moyens qui nous permettent de fonctionner.* »

Renforcer l'accompagnement

Aujourd'hui, le CASE regroupe deux publics : 350 sportifs et sportives d'excellence, de haut niveau ou proche, et leurs 75 entraîneurs et entraîneuses, qui appartiennent à vingt clubs identifiés. Plusieurs actions sont mises en place depuis le début de l'année. « *Il s'agit d'une part de renforcer notre accompagnement au double projet sportif et professionnel, et d'autre part de mettre en place un accompagnement médical. Côté entraînements, l'objectif est une montée en expertise de leurs compétences professionnelles via une véritable formation continue. Ce sont des sujets où on va pouvoir réellement aller plus loin grâce à notre structuration.* »

Phase de consolidation

Le CASE a fait sienne la maxime « *tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin* ». Et pour le « *jusqu'où* », il ne se fixe aucune limite pour le moment. « *On est sur une phase de consolidation, avec des choses très ciblées pour 2025, mais d'autres actions se mettront en place dans le futur pour encore mieux accompagner les acteurs et les actrices du sport d'excellence de notre territoire.* » ■ Frédéric Sougey

CYCLO

Solidarités à la chaîne

Elle s'appelle la Grenobloise et se tiendra le 6 juillet prochain avec un parcours menant les participant-es à travers les balcons de Belledonne et la Chartreuse avec une arrivée à la Bastille.

« *Au-delà de proposer une nouvelle compétition pour les cyclos et de valoriser notre magnifique territoire, mon idée était de créer une épreuve pour financer des projets solidaires* », explique Thomas Di Fruscia, l'organisateur de cette Grenobloise. « *Cette année nous aidons donc le Secours Populaire en lui reversant une partie des inscriptions.* »

À quelques mois du jour J, le succès s'affirme déjà, attirant au-delà des frontières avec la présence de coureurs et de coureuses d'Italie et d'Espagne. Le rendez-vous, qui prend place dans le Challenge Cyclo d'Isère, s'annonce déjà comme un incontournable du calendrier cyclosportif ! ■ FS

Pour vous inscrire : cyclo-disère.com

© Auriane Poillet

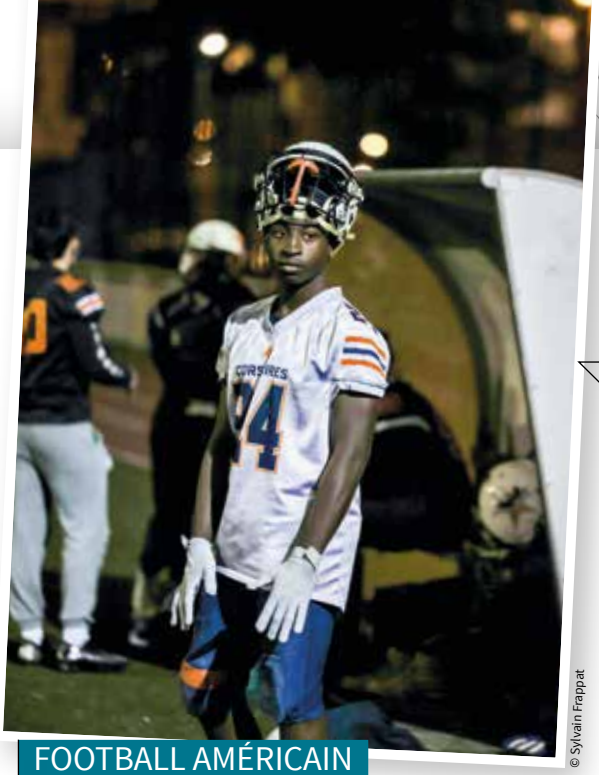

Messan Dawson Dossouvi, running back au sein des Centaures.

© Sylvain Frappat

FOOTBALL AMÉRICAIN

Les Centaures en posture de récupération

Alors qu'elle évolue pour la deuxième saison consécutive dans l'antichambre de l'élite, l'équipe grenobloise de football américain des Centaures continue de se structurer.

On aurait pu les retrouver en première division. L'accession avait en effet été acquise sur le terrain l'an passé. Mais à l'issue d'un imbroglio et d'une longue procédure, les Centaures sont repartis en D2 en janvier dernier. « *Cela a été compliqué à digérer* », reconnaît Handy Maldera, qui porte la double casquette de capitaine et de directeur sportif du club. « *Mais nous avons su nous remobiliser pour reproduire le même résultat sportif et cette fois-ci monter !* »
Pour cela, Grenoble peut s'appuyer sur un groupe d'une grosse cinquantaine de joueurs, habile mix entre jeunes du cru et recrues de l'étranger. Si la vitrine est ambitieuse, c'est l'ensemble du club qui affiche une bonne santé. « *Le club se porte bien de manière générale. On est en évolution positive cette année encore en nombre de licencié-es, notamment sur les sections jeunes. Nous poussons pour obtenir des résultats sur nos trois sections : Foot US, Flag et Cheerleading, qui abattent toutes les trois un travail colossal. Le Flag s'est ainsi illustré récemment avec l'équipe masculine qui a terminé 2e de la coupe de France, l'équipe féminine terminant 5e d'une compétition très relevée.* »

Pour l'amour du club

Les Centaures souhaitent désormais s'ancrer encore davantage comme club de référence, en développant davantage le travail en direction des plus jeunes. Alors que le Flag sera présent aux prochains Jeux Olympiques de Los Angeles, son développement est un axe particulièrement travaillé. « *On veut donner l'amour de notre club !* », résume Handy Maldera.
Avec des bons résultats devant un public de plus en plus nombreux à Lesdiguières et un travail de qualité notamment auprès des plus jeunes licencié-es, les Centaures sont sur la très bonne voie pour y parvenir. ■ Frédéric Sougey

HOCKEY EN SALLE

Les Griffonnes s'envolent vers l'élite

L'équipe féminine du Hockey Club Grenoble évoluera l'hiver prochain en première division de hockey en salle après une saison exceptionnelle.

« *Nous devions jouer le maintien en N (la 2e division française, NDLR) cette année* », sourit Mattias Zangara, l'entraîneur de l'équipe. Mais c'est bien une accession inattendue au plus haut niveau national que sont allées chercher les Griffonnes cet hiver.
« *Nous avions le plus petit budget du championnat et la plupart de mes joueuses étaient déjà là quand on évoluait en National 2, il y a deux ans. Elles ont montré des valeurs incroyables tout au long de la saison et un état d'esprit à toute épreuve. C'est peut-être aussi le fait d'évoluer ensemble depuis longtemps – même si on dépend beaucoup des allées et venues des étudiantes dans notre club, nous avons finalement connu assez peu de mouvements - et d'avoir déjà connu une montée qui a été notre principale force.* »

« On savoure ! »

Jamais, depuis sa création en 1985, le HCG n'avait atteint un tel niveau de compétition. « *À partir de décembre prochain, on va se frotter à ce qu'il y a de mieux en France… Forcément ce sera un peu d'appréhension, le défi est grand mais pour l'instant, on savoure !* »
Les Grenobloises n'en auront toutefois pas profité très longtemps puisqu'après quelques jours de coupure elles se sont vite emparées à nouveau de la crosse. Cette fois-ci pour préparer la saison de hockey sur gazon, qui débute dès la fin de ce mois de mars. ■ FS

© Hockey Club Grenoble

Le Muséum :

DÉCRYPTER

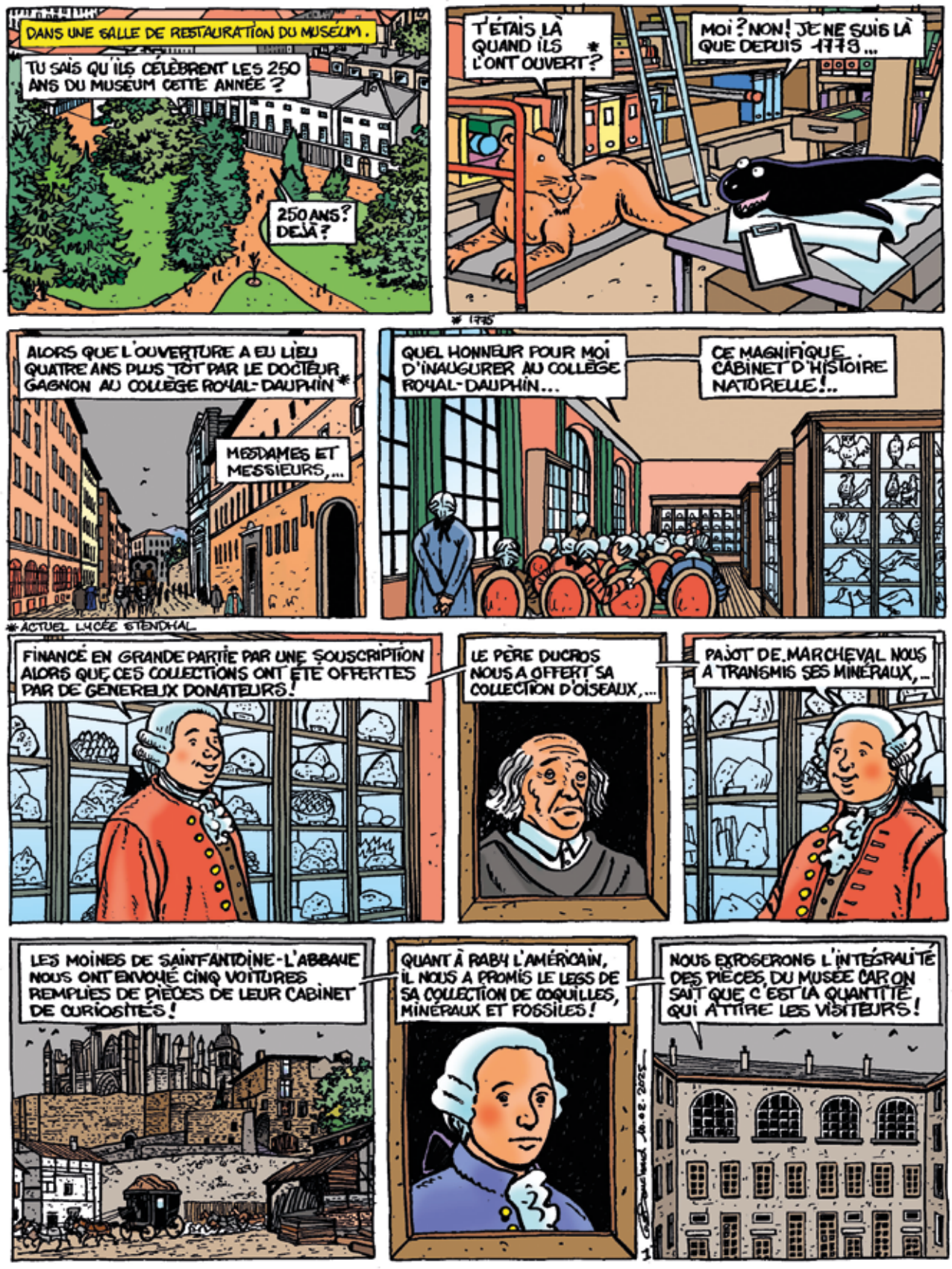

250 ans d'histoires naturelles

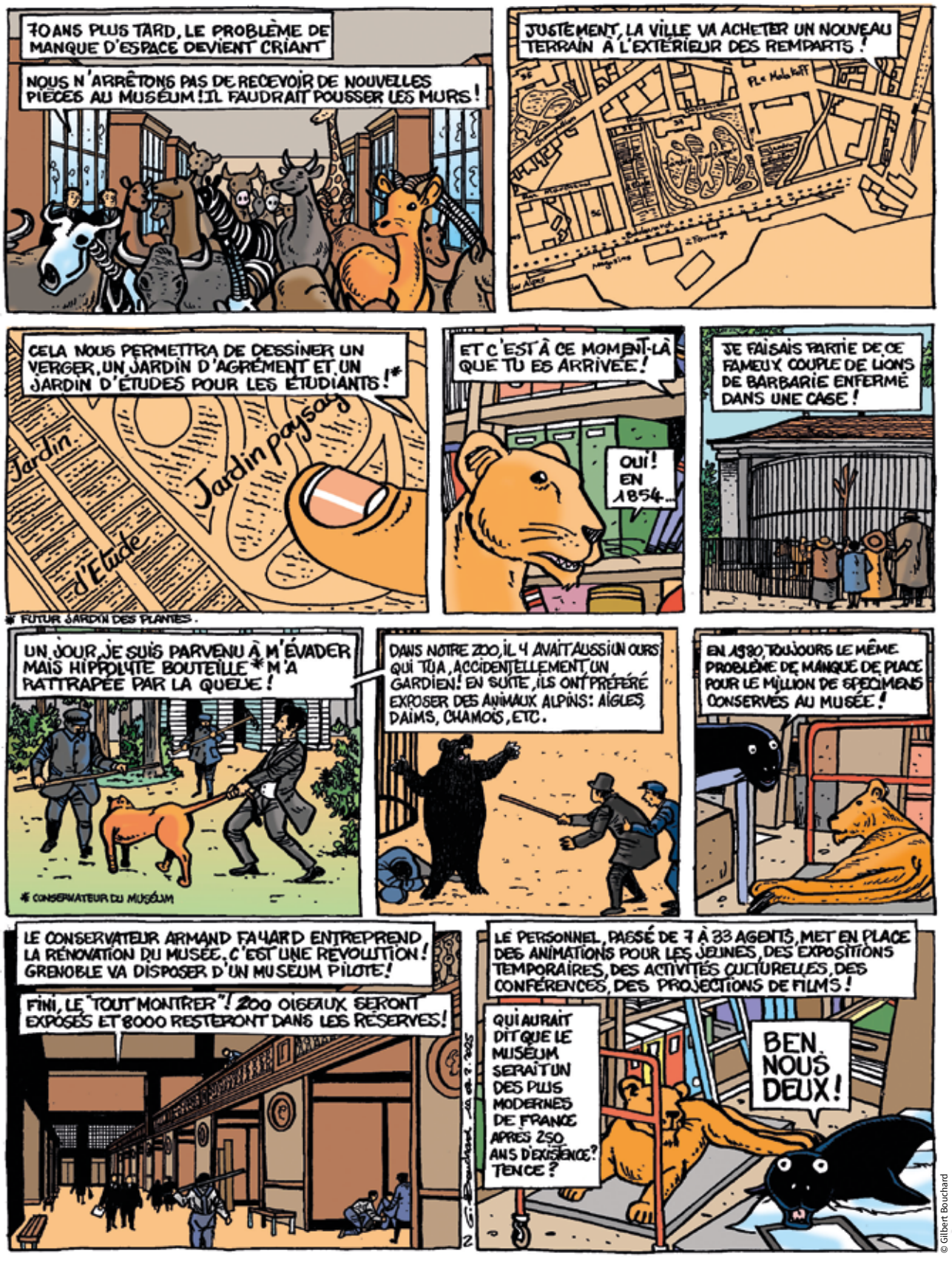

FORT RABOT

Une sentinelle discrète sur l'histoire de Grenoble

Tout le monde a déjà posé ses yeux sur son architecture, mais combien le connaissent vraiment ? L'ancien bastion du Rabot domine la ville, dans l'ombre du fort de la Bastille, plus connu et plus fréquenté.

Surplombant la Porte de France, le Rabot a connu plusieurs destins. Son plus vieux vestige, et aussi le plus emblématique, reste la tour Rabot qui date de la fin du Moyen Âge, une époque où les pâturages et la viticulture y prenaient toute leur place. L'humain s'aventurait peu sur ces pentes. À partir du début du XIXe siècle, le lieu a peu à peu été transformé en une véritable « *cité militaire* ». Une trentaine d'années de travaux seront nécessaires pour bâtir une citadelle faite de pierres extraites sur place ou provenant de carrières plus lointaines, comme celles de Sassenage ou de Voreppe.

Le Rabot, la Bastille et le reste de la ville

« *L'objectif était de construire une place forte en hauteur, avec ses enceintes et ses casernes, pour préserver la ville basse grâce au feu de l'artillerie. En même temps, cette partie dominante devait aussi pouvoir être défendue par les fortifications de la plaine, elles-mêmes en cours de reconstruction et d'élargissement* », raconte l'historien Denis Cœur, coauteur du diagnostic patrimonial du Rabot commandé par la Ville de Grenoble. « *Cela fait partie de l'identité de Grenoble que de réfléchir à la place de la montagne dans la ville ou d'une ville à la montagne. Jusqu'en 1820, nous avons vécu avec l'héritage de Lesdiguières. Même si elle était très présente, c'était une montagne encore largement hors de la ville.* » L'artillerie a ensuite investi le site pendant une centaine d'années, insufflant une vraie vie dans ce haut lieu. Puis la déprise militaire a débuté à partir des années 1880 et la montagne s'est peu à peu vidée de ses hommes.

Vers de nouveaux usages

Dans les années 1930, le tourisme s'est installé non loin, en haut du site de la Bastille, avec l'arrivée du téléphérique. Le Rabot devra quant à lui « *attendre les années 1960 et le projet universitaire pour voir apparaître une autre forme de vie. Un nouveau rapport montagne - plaine s'installe* ». Les bâtiments Chartreuse, Vercors et Belledonne viennent compléter les bâtiments militaires et la tour Rabot, imposant une nouvelle architecture.

« *Ce lieu a un nouveau sens, mais c'est une vie qui reste relativement marginale. Il reste clos sur lui-même. L'accès au site constitue un enjeu important, d'abord du fait de la géographie, mais aussi en lien avec l'héritage défensif du site.* » Tout au long de son histoire, le Rabot a été « *territoire de projets et en projet* ». Alors que le moment universitaire prendra fin cet automne, quelle relation ville basse - montagne souhaitons-nous à l'avenir ? C'est à cette question d'un nouvel avenir que l'étude programmatique portée par la Ville de Grenoble en 2024 par l'équipe GRAB (Grenoble Rabot Bastille) a tenté de répondre. « *Au regard des héritages militaires et universitaires, de la dimension culturelle des lieux à laquelle participe le Musée dauphinois tout proche, penser le devenir de ce lieu est à la fois un défi et une chance pour la ville.* » ■ Auriane Poillet

Pour aller plus loin, l'exposition *Bastille inédite, Rabot insolite* est à découvrir à la Plateforme du 12 mars au 26 juillet.

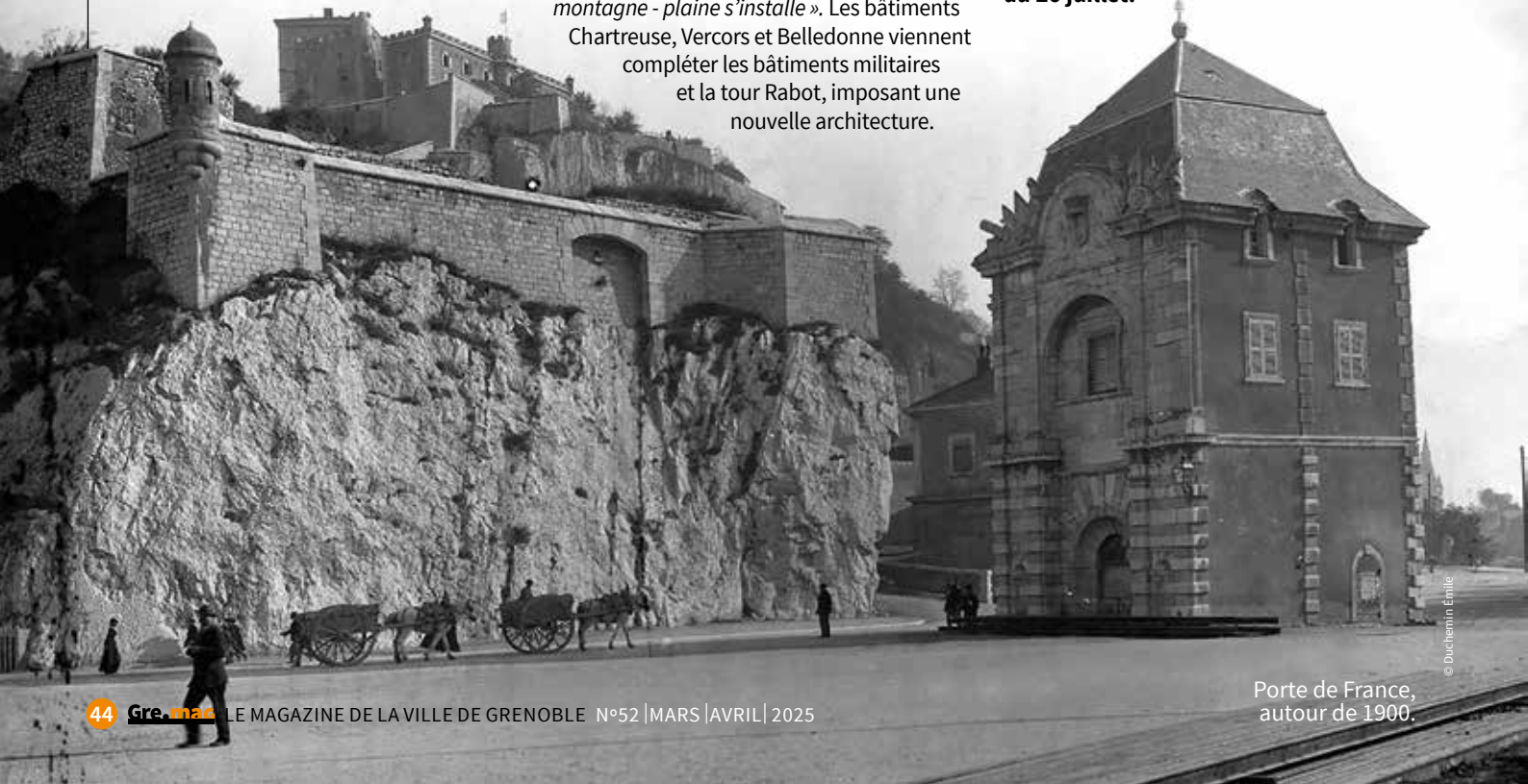

Porte de France, autour de 1900.

© Duchemin Émile

Vous arrivez à Grenoble ?

Votre enfant entre en maternelle ?

© Atelier de Lily

Vous avez déménagé ?

RENTRÉE SCOLAIRE 2025

C'est le moment pour les inscriptions scolaires !

Du mardi 4 février jusqu'au vendredi 25 avril 2025, pensez à inscrire votre enfant dans une école publique pour la rentrée de septembre.
Notez-le bien : un certificat d'inscription de la mairie est indispensable pour l'inscription de votre enfant.

Comment faire ?

❶ **Téléchargez votre dossier** d'inscription sur **grenoble.fr/inscriptions-scolaires** ou retirez-le auprès d'une Maison des Habitant-es.

Puis ❷ **Remettez votre dossier** complet, avec les pièces nécessaires, auprès de l'une des Maisons des Habitant-es. Inscrivez votre enfant en ligne sur votre portail familles.

❸ **Un certificat d'inscription scolaire vous sera envoyé,** précisant le nom de l'école de votre enfant, ses coordonnées téléphoniques et le nom de sa directrice ou de son directeur.

❹ **Prenez rendez-vous avec la direction de cette école pour valider l'admission, et présentez-vous à ce rendez-vous** avec le certificat d'inscription, le certificat de radiation si votre enfant vient d'un autre établissement, le carnet de santé de votre enfant et le livret de famille.

❺ **Pour tout complément ou cas particulier, une seule adresse : grenoble.fr/inscriptions-scolaires**

Où trouver votre Maison des Habitant-es ?

- Secteur 1 : **MdH Chorier-Berriat**, 10, rue Henry-Le-Chatelier - 04 76 21 29 09
- Secteur 2 : **MdH Centre-ville**, 2, rue du Vieux-Temple - 04 76 54 67 53 - **MdH Bois-d'Artas**, 3, rue Augereau - 04 76 17 00 37
- Secteur 3 : **MdH Anatole-France**, 68 bis, rue Anatole-France - 04 76 20 53 90
- Secteur 4 : **MdH Capuche**, 58, rue de Stalingrad 04 76 87 80 74
- Secteur 5 : **MdH Abbaye-Jouhaux**, 1, place de la Commune de 1871 04 76 54 26 27 - **MdH Teisseire-Malherbe**, 110, avenue Jean-Perrot - 04 76 25 49 63
- Secteur 6 : **MdH Le Patio**, 97, galerie de l'Arlequin - 04 76 22 92 10 - **MdH Baladins**, 31, place des Géants - 04 76 33 35 03 **MdH Prémol**, 7 rue Henry-Duhamel - 04 76 09 00 28

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Votre kit d'urgence 72 h

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables… lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.

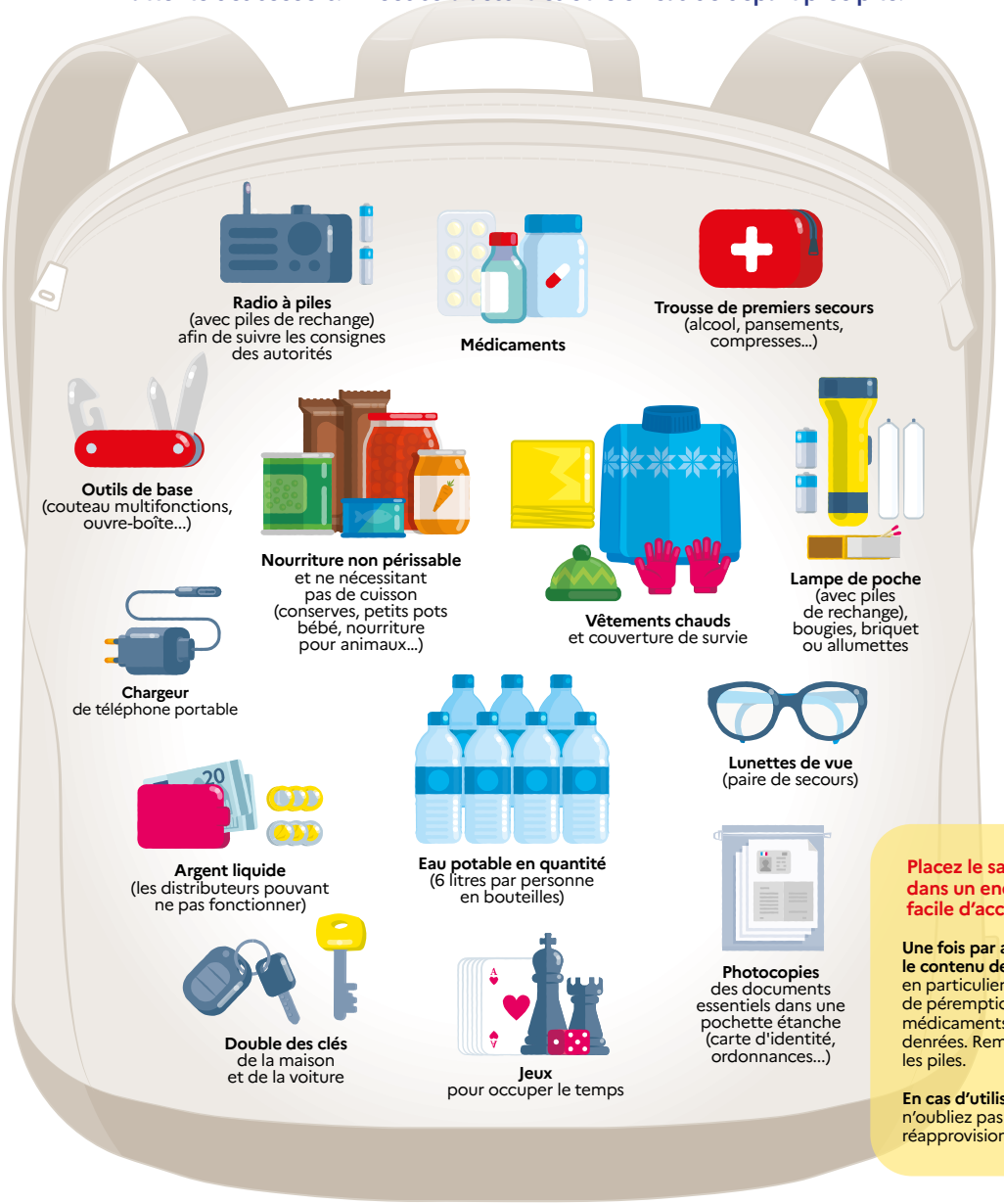

Radio à piles
(avec piles de rechange)
afin de suivre les consignes
des autorités

Médicaments

Trousse de premiers secours
(alcool, pansements,
compresses…)

Outils de base
(couteau multifonctions,
ouvre-boîte…)

Nourriture non périssable
et ne nécessitant
pas de cuisson
(conserves, petits pots
bébé, nourriture
pour animaux…)

Vêtements chauds
et couverture de survie

Lampe de poche
(avec piles
de rechange),
bougies, briquet
ou allumettes

Chargeur
de téléphone portable

Argent liquide
(les distributeurs pouvant
ne pas fonctionner)

Eau potable en quantité
(6 litres par personne
en bouteilles)

Lunettes de vue
(paire de secours)

Double des clés
de la maison
et de la voiture

Jeux
pour occuper le temps

Photocopies
des documents
essentiels dans une
pochette étanche
(carte d'identité,
ordonnances…)

© Illustration : Antoine Dagan - [illegible]

Placez le sac dans un endroit facile d'accès !

Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit, en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Remplacez les piles.

En cas d'utilisation, n'oubliez pas de le réapprovisionner !

le portrait

© Auriane Poillet

DENIS CŒUR

Une histoire au fil de l'eau

Denis Cœur est un historien grenoblois spécialiste de l'aménagement des territoires et des risques naturels. Récemment, il a participé à une étude-diagnostic sur le site du Rabot (cf. Le saviez-vous ? page 44). Et même parmi les pierres, il en revient toujours à son sujet préféré : l'eau.

Par Auriane Poillet

Docteur en histoire, historien-conseil, Denis Cœur n'a eu de cesse tout au long de sa carrière de rapprocher des domaines que tout semblait éloigner : l'ingénierie de l'eau, l'aménagement des territoires et les sciences humaines et sociales. « *Je me suis rendu compte très tôt qu'il y avait entre les connaissances produites par ces disciplines des incompatibilités pratiques* », se souvient Denis Cœur qui a toujours travaillé à son compte. C'était les années 1990. « *On m'a contacté pour une étude historique sur les inondations. J'ai rencontré des acteurs et des actrices scientifiques et techniques qui m'ont ouvert leurs réseaux. C'est le socle de base de mon profil qui s'est construit à la rencontre de multiples disciplines.* »

> « Les enjeux environnementaux interrogent la place du technique dans notre relation à la nature »

Culture de l'eau

L'objectif de ce premier travail ? Pouvoir mieux définir les crues extrêmes et historiques. « *Une hauteur d'eau de 2,50 mètres en 1750. Il faut pouvoir la traduire dans la réalité d'aujourd'hui !* ». L'historien devenu expert avant d'avoir passé sa thèse (en 2003) a agrégé des compétences en histoire sociale, en politiques publiques et en représentations de l'eau. « *À l'époque, la rencontre de ces savoirs n'était enseignée nulle part à l'université. Le monde des ingénieurs est le monde de la mesure, des équations, du projet*, poursuit le Grenoblois. *Aujourd'hui, les enjeux environnementaux interrogent la place du technique dans notre relation à la nature. L'histoire contribue à en éclairer la genèse et le développement.* » Auteur de plusieurs ouvrages traitant des inondations, il a travaillé avec différentes équipes de recherche à l'échelle nationale et européenne, le ministère de l'Environnement, des opérateurs techniques comme la SNCF, EDF et des acteurs de l'aménagement des cours d'eau un peu partout en France. Mais dans le fond, Denis Cœur a toujours été et reste attaché à sa ville natale : Grenoble. Et ça tombe bien. « *C'est un peu le berceau de l'hydraulique où les ingénieurs se sont frottés très tôt au Drac et à l'Isère. Il y a une culture de l'eau particulière ici.* »

Pour le grand public

Aujourd'hui, à côté de ses études et expertises, il s'investit au sein de l'Association Française pour la Prévention des Risques Naturels et Techniques et la Société Hydrotechnique de France (SHF). Il a participé en 2018 à la création d'un séminaire interdisciplinaire au sein de la SHF dédié à la rencontre entre sciences humaines et sociales et sciences de l'ingénieur. Le prochain a lieu à l'Académie des sciences de Paris le 19 mars sur le thème « *Faire la paix avec l'eau* ».

> « Il y a une culture de l'eau particulière ici »

Et pour intéresser les jeunes et, plus largement, le grand public, il a également travaillé sur une série de films courts traitant d'une étude sur les inondations et l'aménagement du territoire du parc naturel régional du Queyras. À retrouver en ligne, sur le site Internet du parc, d'ici la fin de l'année. ■

Gre. les rendez-vous

Du 12 mars au 2 août
Bastille inédite, Rabot insolite
Expo à la Plateforme
www.grenoble.fr

Du 17 au 23 mars
Place aux jeux
Le festival qui s'la joue !
placeauxjeux-grenoble.org

Du 2 au 6 avril
Printemps du Livre
Lectures, rencontres, ateliers
www.grenoble.fr

Du 12 avril au 4 mai
89e foire des Rameaux
Esplanade Porte de France
www.foiredesrameaux.com

mars-avril-mai

Du 12 avril au 6 juillet
Pintar o Brasil
José Antônio da Silva
Au musée de Grenoble
www.museedegrenoble.fr

Du 10 au 17 mai
Biennale des Villes en transition
Conférences, projections, expos, concerts, spectacles
Au Palais des Sports et au parc Paul-Mistral
www.grenoble.fr